

Gare à ce piège

La presse du pays fait depuis quelques jours écho aux vives protestations qu'a suscitées, en maint quartier, la nouvelle de la reprise des négociations entre les États-Unis et le Canada, au sujet d'une entente concernant la canalisation du Saint-Laurent.

Dans l'ensemble, les commentaires des journaux canadiens sont loin d'être favorables à ce projet. Ils s'accompagnent, en outre, de justes appréhensions qu'il serait maladroit de prendre pour du pessimisme pur et simple. Pessimiste, on a beau se défendre de l'être, il ne faut toujours pas oublier les leçons et l'expérience du passé au point de s'emballer et de donner, tête première, dans un traquenard habilement préparé par l'Oncle Sam et dans lequel celui-ci espère entraîner le Canada irrémédiablement.

Le projet de la canalisation du Saint-Laurent, jusqu'aux Grands Lacs, est vieux d'au moins quinze ans, mais jamais il n'a été plus à l'ordre du jour que depuis la dernière élection présidentielle aux États-Unis. Dès le premier discours de sa campagne électorale, en août 1928, M. Herbert Hoover faisait une déclaration catégorique et non équivoque au sujet du creusement et du développement hydraulique de notre immense voie laurentienne. Qui donc ne se souvient qu'à cette époque M. Hoover promettait tout bonnement qu'advenant son élection à la présidence, il ne négligerait rien pour assurer le succès d'une entreprise qui, depuis longtemps déjà, tenait vivement à cœur à plusieurs financiers américains à la fois retors, actifs et coossus?

Depuis, M. Hoover est devenu le "premier" citoyen de son pays, depuis, il semble avoir trouvé, dans la personne même de M. Bennett, favorable lui aussi à la canalisation du Saint-Laurent, un homme très sympathique à ses idées politiques. D'où le danger plus redoutable encore qui nous menace présentement.

En effet, une mise en commun des intérêts canadiens et américains, si elle s'effectuait, ne pourrait vraisemblablement aboutir à autre chose qu'à de cruelles déceptions pour le Canada. "La raison du plus fort est toujours la meilleure", a dit le fabuliste, et, dans le cas qui nous occupe ici, il est facile de comprendre que "le plus fort" ne serait pas le Canada, mais bien notre puissant voisin du Sud.

Il serait trop long d'énumérer, dans le cadre étroit de cet article, les bienfaits réels et nombreux que retireraient les États-Unis de la canalisation de notre majestueux fleuve. Mentionnons seulement que les deux principaux avantages que M. Hoover convoite seraient: le détournement, à même les eaux du Saint-Laurent, d'une force motrice gigantesque dont l'industrie américaine a besoin, et aussi une espèce de main-mise sur nos incomparables facilités de transport fluvial. On voit tout de suite qu'il importe que le Canada se défende à tout prix contre les instances de M. Hoover et la dangereuse et coûteuse entreprise qu'il préconise actuellement.

Que M. Bennett n'aperçoive pas le piège que lui dresse M. Hoover, qu'il soit prêt à vendre aux États-Unis les droits du Canada pour un plat de lentilles ou quelques avantages illusoire, c'est ce que nous ne comprenons pas. Ou bien M. Bennett et son beau-frère, M. Herridge, sont de connivence avec la grosse finance américaine, ou bien ils sont impardonnablement myopes en ce qui concerne le danger qui menace les intérêts canadiens. Dans l'un comme dans l'autre cas, ils méritent que les champions des droits du Canada se dressent devant eux et leur signifient l'ordre de rester bien tranquilles.

M. Taschereau, pour sa part, a déjà protesté contre le projet Hoover-Bennett, déclarant que la province de Québec la première entend rester maîtresse de ses richesses naturelles. Ce n'est pas là un sentiment de parade, une opposition pour la forme. M. Taschereau n'est capable ni de l'un ni de l'autre: son patriotisme éclairé et son indomptable énergie le lui défendent. Et soyons sûrs que M. Taschereau rencontrera, sur ce terrain, un généreux et loyal appui.

Il n'est pas certain que la canalisation de notre grand fleuve nous vaudrait, à l'heure actuelle, de précieux avantages, et même si cela était clairement prouvé, il resterait à démontrer qu'il est vraiment opportun de nous lancer, par ce temps de crise, dans cette entreprise et de consacrer à ces fins plus d'un demi-milliard de dollars tirés du trésor de l'État.

Ni M. Hoover ni M. Bennett ne sont assez bons mathématiciens pour pouvoir nous convaincre sur ce point. Ni eux, ni ceux qui désirent mettre la main sur le Saint-Laurent

A dents blanches...

On prétend que la musique adoucit les mœurs, mais c'est encore à prouver.

Exécuté par de vrais artistes ou par des brailards aux cheveux crépus, le jazz, cette invention diabolique, a toujours eu pour effet de nous horripiler.

Et quant à la musique de chambre, il ne lui manque souvent, pour mériter son nom, qu'un instrument ayant, avec telle partie de la contrebasse, une ressemblance assez frappante...

Ouvrez le radio, écoutez la cacophonie qui s'en échappe et dites-nous si, la plupart du temps, musique et torture ne sont pas synonymes.

Lorsque, par hasard, il vous arrive d'entendre quelque chose de bien, la voix de l'annonceur, rarement musicale, elle, a têt fait de vous désenchanter.

En premier lieu, où et quand a-t-on vu l'harmonie réelle exister par exemple entre deux professeurs de piano que le sort a faits voisins?

S'ils daignent parler l'un de l'autre, il faut convenir que le doré est absent de leur langage. On y perçoit par contre beaucoup de fa et de la.

Deux compositeurs, et non des moindres, sont actuellement aux prises dans certains journaux français de la métropole. Et, veuillez le croire, ils n'y vont pas de main morte.

Plagiaire, utopiste, ignorant: autant de qualificatifs qu'ils se décrochent, en termes galants, au grand plaisir de ceux qu'une pareille polémique amuse.

Il y en a même un qui va jusqu'à reprocher à son adversaire de lui avoir "chipé" sa fusée. Et, pourtant, on ne le croirait pas en voyant l'ardeur qu'il met dans la mêlée.

Pas encore de contestation dans Shefford

Il paraît cependant que la chose ne tardera guère.—Missisquoi et Sherbrooke ajoutés à la liste des mécontents.

Des procédures en contestation de l'élection du député libéral dans Shefford n'ont pas encore été prises au moment où nous allons sous presse, mais d'aucuns affirment que la chose ne tardera pas maintenant. Shefford serait cependant l'une des dernières circonscriptions contestées. Par contre, on nous annonce que des procédures de ce genre ont déjà été prises dans deux autres comtés des Cantons de l'Est, qui, comme on le sait, se sont déclarés au dernier scrutin partisans de la politique du gouvernement Taschereau en élisant tous les candidats ministériels. Ces comtés sont Sherbrooke et Missisquoi.

Dans Sherbrooke, où la demande d'annulation a été présentée mardi dernier au bureau du protonotaire Bachand, avec le dépôt de \$1,000 exigé par la loi, ils paraît que les chefs conservateurs, y compris le candidat défait lui-même, réprouvent cette manière d'agir et en font porter la responsabilité au comité conservateur de Montréal. Le défendeur, M. Emery Fortier, élu par une bonne majorité le 24 août dernier, comme du reste la plupart de ses collègues des Cantons de l'Est, a cinq jours pour répondre aux accusations de violation de la loi électorale portées contre lui. Le dossier partira ensuite pour Montréal, où l'affaire sera plaidée devant trois juges spécialement nommés à cette fin.

"Ces contestations en bloc, disait l'autre jour un avocat qui touche de près à l'organisation conservatrice, sont amenées par un petit groupe de Montréal qui gravite dans l'orbite du chef houdiste. Quand on est battu, on accepte le verdict et on se soumet, à moins d'abus flagrants contre la loi. Et il serait un peu fort de prétendre que que de pareils abus ont été commis dans 79 des 90 circonscriptions de la province."

DANS MISSISQUIO

Une requête analogue à celle présentée dans Sherbrooke l'a été mardi dernier, vers quatre heures, au bureau des protonotaires Biron et Hanson, contre le candidat libéral élu le 24 août dernier, M. Saurette, de Farnham. Cette requête était à la demande de Gédéas Goyer et al, et le bureau Giroux et Delaney représentait les demandeurs. Comme dans le cas dont nous venons de parler, on y allègue violations de la loi électorale, etc.

SIEGES CONTESTES

Les élections contestées par les libéraux jusqu'ici sont les suivantes:

Jacques Cartier, Laval, Maisonneuve, Dorion, Laurier, Mercier, Ste Marie St Henri St Jacques, St Laurent, St Louis, Abitibi Arthabaska, Bagot, Beauharnois, Bellechasse, Berthier, Bonaventure, Champlain, Châteauguay, Chicoutimi, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gatineau, Kamouraska, Labelle, Lac St Jean, L'Assomption, Laviolette, Lévis, Lotbinière, Maskinongé, Matane, Missisquoi, Mégantic, Montcalm, Montmagny, Montmorency, Laprairie-Napierville, Nicolet, Papineau, Pontiac, Portneuf, Québec, Québec Centre, Richelieu, Richmond-Rimouski, Rivière du Loup, Roberval, St. Hyacinthe, St. Jean, St. Maurice, Témiscamingue, Témiscouata, Terrebonne, Vaudreuil et Wolfe.

ACTE CRIMINEL
MONTREAL. — Des procédures criminelles basées sur des A suivre sur la page 5.

Florida

Comme, après tout, la vie est courte!

Je l'ai constaté encore une fois la semaine dernière en tombant, au moment où je m'y attendais, le moins, dans les bras de mon vieil ami Florida.

Florida va vous sembler, je le sais, un singulier nom masculin. Que diriez-vous donc si vous connaissiez celui qui le porte? On ne peut cependant toujours accoler aux nouveaux-nés ces ingénieuses trouvailles que sont Camillien et Esiof, avec un f ou deux, je ne sais plus. Et puis, ne faut-il pas laisser à la maman et à la marraine un peu de liberté dans leur choix? Oh! j'admets volontiers qu'elles ne sont pas sans en abuser souvent et que les réminiscences de tel ou tel roman jouent parfois de vilains tours aux pauvres petits qu'on est chargé de tenir sur les fonts baptismaux. Ce n'est pas toutefois, et vous allez le voir, le cas de Florida.

N'ayant pas rencontré mon vieil ami depuis ou-dèlà de vingt-cinq ans, je devais, cela va de soi, le trouver pas mal changé. Mais ce quart de siècle ne lui avait rien enlevé de certaines caractéristiques qui m'eussent fait le reconnaître entre mille. Il avait toujours ses gros orteils inclinés en dedans, son pantalon ne pouvait, malgré l'habileté du tailleur qui l'avait confectionné, camoufler la courbe accentuée de ses jambes, et, de fortes qu'elles étaient autrefois, ses mains avaient pris une ampleur, une ampleur... Quant à ses cheveux d'un noir d'ébène et dont j'envisais alors l'épaisse ondulation, ils empruntaient déjà la couleur poivre et sel qu'on voit d'ordinaire, à quarante ans, sur de pareils chefs. A part ces modifications d'ailleurs prévues et une moustache aux crocs vainqueurs qu'il arborait avec orgueil, c'était bien, tel que je me l'étais figuré, mon vieil ami Florida.

Florida était pressé et je ne pus le retenir qu'un instant. Mais il n'en fallait pas plus pour réveiller en moi tout un essaim de souvenirs.

C'est par Florida, dont le père, un meunier, charmait ses loisirs — et il en avait beaucoup, l'été, au moulin — en cultivant du tabac, que j'appris à fumer la cigarette, une cigarette assez bizarre de forme et de goût, il me faut l'avouer, que ses pattes d'ours ne l'empêchaient pas de tourner avec dextérité dans un lambeau de gazette.

C'est Florida qui m'enseigna l'art de capturer ces batraciens dont la voix profonde enchante nuit et jour le bord des étangs. Une canne à pêche un bout de ficelle, un hameçon, un morceau d'étoffe rouge à l'extrémité de cet hameçon, et bientôt se taisaient les notes gutturales.

C'est Florida qui me montra comment un "ouaouaron" peut, quand on sait s'y prendre, acquiescer, sans changer de poids, une rondeur échevinal. Il suffit, pour voir l'avatar se produire, d'insérer délicatement au bon endroit une paille et de souffler, par l'orifice laissé libre, de toute la force de ses poumons. Florida n'était pas méchant, mais il lui arrivait de pousser trop loin son esprit inventif.

C'est Florida qui réussit, après maint effort infructueux, à me faire écorcher une anguille et à m'empêcher d'abimer la peau, car, si vous ne le savez pas, il n'y a rien de mieux pour servir de corde à l'arc qu'on a taillé dans une branche d'orme flexible. En ajustant à la "bâchette" de notre âge, on devenait en un rien de temps la terreur des chats du voisinage.

C'est Florida qui me donna, non sans douleur, mes premières notions de lutte et de pugilat, me fit escrimeur à coups d'épée de bois pour m'initier en-

L'aqueduc municipal

Le projet d'augmenter le rendement de notre aqueduc par l'acquisition et la canalisation d'un certain nombre de sources encore inexploitées qui se trouvent dans le voisinage de la ville, la construction d'un réservoir où elles pourraient se déverser, etc., reste à l'étude par les membres du conseil et va, selon toute probabilité, être poussé de l'avant.

C'est ce qui se dégage de l'intéressant débat dont on a été témoin mercredi soir, à l'hôtel de ville, alors que l'ingénieur municipal Léon Desrochers a soumis aux échevins les plans et les estimés que ceux-ci lui avaient demandé de faire et dont nous avons parlé dans notre édition de la semaine dernière.

La réunion était présidée par Son Honneur le maire A. Côté. Les échevins Jolin, Taylor, Larose et Jolin occupaient leurs fauteuils respectifs. Après l'homologation de la liste des voteurs locaux, dont il est question dans une autre colonne et l'approbation de quelques comptes, M. Desrochers fut appelé à donner le rapport du travail qu'on lui avait confié.

Les plans étalés sur la table, on se mit à étudier avec un intérêt croissant notre système hydraulique actuel et celui qu'il serait possible, avec l'aide des gouvernements fédéral et provincial, d'assurer à la ville.

M. Desrochers estime que la consommation d'eau per capita est, à Waterloo, de 25 gallons par jour, soit, pour les quelque deux mille âmes qui composent notre population, un grand total de 50,000 gallons. Il est probable, d'autre part, que les industries requièrent de leur côté une trentaine de mille gallons d'eau tous les jours, ce qui porterait la consommation quotidienne ici à 80,000 gallons, en chiffres ronds.

Or, les sources qu'il est question de capter pourraient, sans l'aide de la pompe, fournir approximativement cette quantité de liquide, d'où économie d'électricité, de main-d'oeuvre et d'outillage. Le réservoir actuel peut, il est vrai, contenir environ 400,000 gallons, mais, chose étrange, il se vide à peu près tous les jours. On doit par conséquent en conclure qu'il y a déperdition quelque part, soit par débordement, soit de toute autre manière. Et un réservoir à sec ne constitue pas précisément une protection efficace contre l'incendie.

Avec les sources provenant de la ferme Simard et d'autres situées dans le voisinage immédiat, une dizaine en tout qui s'écoulent aujourd'hui sans profit pour notre ville, on pourrait compter sur au moins 72,000 gallons d'eau supplémentaires en cas de feu ou de sécheresse, ce qui mettrait Waterloo à l'abri de toute éventualité relativement à son service hydraulique. Ces sources, comme nous l'avons déjà dit, iraient, par une canalisation adéquate et par la loi de gravité seulement, se jeter dans le nouveau réservoir construit sur la ferme Purdy. Le réservoir lui-même pourrait être simple ou double — tandem, suivant l'expression consacrée — La construction d'un double réservoir aurait cependant cet avantage de faciliter les réparations ou le nettoyage qu'il faudrait y effectuer de temps en temps, tout en maintenant l'approvisionnement d'eau à son niveau normal.

Les sources que la ville ne possède pas seraient obtenues à bon compte par celle-ci de la manière ordinaire ou par voie d'arbitrage. C'est dire que leur prix n'aurait rien d'exorbitant.

Quant au coût des travaux proprement dits, il atteindrait probablement entre \$22,000 et \$25,000, ce qui est assez raisonnable si l'on tient compte que l'installation d'un filtre est parfois plus onéreuse encore.

Les conduites employées auraient un diamètre de quatre à six pouces, mais celles de quatre pouces seraient en plus grand usage que les autres.

Enfin, le gros de la besogne pourrait être complété avant la venue de l'hiver: il fournirait de l'ouvrage à une foule de chômeurs et signifierait pour notre ville une amélioration de tout premier ordre.

Voilà, résumé dans ses grandes lignes, le projet soumis au conseil mercredi soir dernier, par l'ingénieur Desrochers, et qui, semble-t-il, avec le concours du gouvernement de Québec et celui d'Ottawa, sera peut-être mis à exécution chez nous.

En tout cas, le conseil doit, maintenant, s'aboucher avec les représentants des deux administrations ici afin de voir ce qu'ils sont en mesure de faire pour mener sans retard à bonne fin un travail considérable et que Waterloo devra, un jour ou l'autre, entreprendre à ses frais si nous hésitons à battre le fer quand il est chaud.

suite aux secrets de la navigation à voile. Un vieux baz en train de pourrir sur le rivage, des sacs troués retenus ensemble au moyen de clous entre deux gaules attachées tant bien que mal à la proue: c'est tout ce dont nous avons besoin pour aller, nouveaux Colomb, à la conquête d'autres mondes.

C'est Florida, toujours Florida, qui parvenait, je ne sais par quel maléfice, à glisser un minot de pommes dans mes bouffants de garçonnet lorsque, les soirs sans lune, une descente avait été projetée sur le verger de la mère Breakley. Et, s'il s'agissait d'aller cueillir des fruits sauvages, aïe, aïe, nois, cenelles, merises et le reste, on ne se serait point avisé de partir sans Florida.

Florida ressemblait plus à Vulcain qu'à Apollon, mais, en dépit de ses traits disgracieux, ses pieds tors et de ses mains énormes, il avait, auprès des fillettes de notre âge, un succès renversant. Il m'arriva, par exemple, un bon matin, avec, dans sa poche, où il y avait de tout sauf de l'argent, une lettre à peu près conçue en ces termes: "Florida, tu es le plus fin des petits gars de l'école et je t'aime à la folie". Cette lettre était signée "Corinne".

Or, j'adorais Corinne, une enfant brune aux yeux noirs, et chacun de ces mots écrits au plomb sur du papier réglé me brillait de jalousie. Mais, expliquez si vous le pouvez ce mystère, il ne me vint pas à l'idée d'en vouloir à Florida de sa bonne fortune et de ma déconfiture. Au contraire, je me mis à l'admirer à la façon de Corinne. C'était, je le comprends aujourd'hui, de l'envoûtement.

Ce Florida, tout lui réussissait il y a vingt-cinq ans et tout lui réussit encore à l'heure actuelle. Il est marié, non pas à Corinne — elle est allée mourir dans un couvent et je vous dirai peut-être avant longtemps le chagrin que j'en éprouvai — mais à une autre fille "de par chez nous" qui devait lui apporter, outre ses charmes naturels, une fort jolie dot. Il jouit d'une santé de fer, est bien renté, voit huit enfants, les siens, s'assoient à sa table, et compte des amis dans tous les coins de la province. Ce diable d'homme a leau se nommer Florida, il n'en eût pas moins connu le vrai bonheur.

Si jamais le ciel me donne un fils, je ne l'appellerai pas autrement que Florida.

DON JOSE.

Agens de l'ordre

Une place pour chaque chose, et chaque chose à sa place, voilà tout le secret de l'ordre.

C'est le moyen de ménager le temps et d'éviter des recherches inutiles. Faute de ce soin, on s'expose à égarer une foule d'objets ou à n'en tirer aucun service, quand on en a pourtant besoin.

L'ordre, le soin, la propreté sont les grands auxiliaires de

l'économie.

L'ordre assigne la place la plus convenable aux différentes choses; le soin les ménage et les met en état de remplir leur destination; la propreté contribue à leur durée et à leur ornement.

Peut-être avez-vous, lecteurs et lectrices, dans le cercle de vos amis ou de vos connaissances, quelques-uns de ces esprits bouillonnants qui passent leur vie à chercher des papiers importants, des livres empruntés, des clefs de bureau, sans que leurs

mémoires fréquentes puissent les corriger.

Chez eux, tout est confusion, précipité, chaos. Vous avez beau, avec une patience insupportable, prendre la peine de remettre chaque chose en place devant eux, ils continuent à tout déranger. Leur excuse ordinaire est qu'ils n'ont pas le temps de ranger, et la vérité est qu'ils en perdent vingt fois plus, et ensuite, ils s'épuisent en recherches inutiles.

Voilà l'image du désordre ! Il y en a d'autres, au contrai-

re, dont le grand plaisir est de réarranger, de disposer et de remettre en place. Aussi ils mettent d'abord et sans aucune hésitation, la main sur ce qu'on leur demande.

Voilà l'image de l'ordre ! N'oublions pas que l'ordre fait gagner du temps—beaucoup de temps—et que le temps selon le proverbe anglais, c'est de l'argent. "Time is money".

Matière à réflexion

La population de l'Autriche est destinée à disparaître à moins qu'il n'y ait un relèvement marqué du coefficient de la natalité dans ce pays, vient de déclarer le Dr Robert R. Kuczinski qui fait, aux Etats-Unis, autorité sur les questions de statistiques vitales.

Même chose pourrait se dire, ajoute le Docteur, de la population de la Latvie et de l'Esthonie et, à un moindre degré, des pays du sud et de l'est de l'Europe.

Le recensement de 1931 qui vient d'être complété en Grande-Bretagne indique qu'à moins des contrecoups inattendus dans le rythme de croissance, la population des îles britanniques aura atteint son point culminant en 1950 et, qu'après cette date, elle commencera à baisser.

Aux Etats-Unis, ce point culminant sera atteint dans quelques décades.

En France, la population diminue ou reste stationnaire, comme vient de le démontrer une enquête qu'a conduit il n'y a pas longtemps une grande revue parisienne et dont les résultats, coïncidence assez étrange, furent révélés au public en même temps que paraissait l'Encyclique Casti Connubii de Pie XI.

En Italie, en dépit de tous les efforts du Duce qui, pour encourager les familles nombreuses est allé jusqu'à mettre une prime sur les naissances, la natalité ne fait aucun progrès.

Seuls de tous les pays européens, la Russie accroît sa population par une marge assez faible.

Et derrière la Russie, il y a l'immense empire asiatique qui compte ses habitants par centaines de millions et qui devra bien un jour ou l'autre déverser ses surplus dans les quatre parties du monde. D'ailleurs cette opération est déjà commencée. Le professeur Crew, de l'Université d'Edimbourg, en Ecosse, ne déclarait-il pas ces jours derniers en présence d'une foule de savants venus à Londres, que les Chinois avaient déjà commencé à conquérir, par une migration pacifique de vastes territoires du Pacifique. "Cette migration, ajoutait ce savant, est un événement qui surpasse en importance toutes les guerres civiles qui se poursuivent actuellement en Chine".

Il y a dans ces statistiques et dans ces faits de quoi faire réfléchir.

Richesse du Canada

L'occasion est opportune de rappeler, à ce propos, qu'indépendamment de celles qu'il lui reste à développer, et elles sont fabuleuses, le Canada est un pays bien pourvu en richesses. Sa fortune s'est accrue, depuis 1921 d'environ sept milliards, atteignant, en 1929, trente milliards 840 millions. Il va sans dire que, dans la nomenclature de ses biens, l'agriculture occupe la première place, pas loin de huit milliards plus de 25 pour cent du total et une moyenne de \$180 par tête. La propriété immobilière urbaine — 8 milliards 251 millions — vient en deuxième lieu suivie des chemins de fer — trois milliards 153 millions, — des forêts — un milliard 877 millions, — des usines, manufactures — 1 milliard 418 millions, — des établissements de commerce — un milliard 136 millions, — et des mines — 367 millions. — Le tout forme une somme de \$3,147.99 par tête.

La province la plus riche est l'Ontario, parce que la plus industrielle et la plus peuplée, dont l'avoir se totalise par dix milliards 628 millions, 34.46 pour cent du chiffre global. La part du Québec est de huit milliards 265 millions, 26.8 pour cent du total; celle de la Saskatchewan, la première province agricole, de trois milliards quarante-sept millions, 9.8 pour cent de la Colombie britannique, de deux

milliards 644 millions, 8.87 pour cent; de l'Alberta, deux milliards 406 millions; du Manitoba, d'un milliard 370 millions. Aucune province maritime n'arrive au milliard, et l'île du

Prince-Edouard clot la liste avec cent soixante-quatre millions, environ un demi pour cent du total des richesses du Canada.

Cartes Professionnelles et d'Affaires

DENTISTES

Rue principale — Téléphone Bell
Dr. C.-E. Beaulieu
DENTISTE
Successeur du Dr H. Fréchette
GRANBY, P. Q.
SPECIALITE
Dentiers en Or, Aluminium et Caoutchouc
Ponts en Or

MAKELL ELMORIN & Co.

Comptables Licenciés
Syndics en Faillites
Sherbrooke Trust Bldg.
SHERBROOKE, P. Q.

Dr. A. TRUDEAU

Ex-interne des hôpitaux de Paris
MALADIES DES YEUX,
DES OREILLES, DU NEZ
ET DE LA GORGE
104, Rue King, Ouest — Tél. 159
SHERBROOKE, P. Q.

AVOCATS

GROUX & DELANEY
AVOCATS
L. A. Groux, C.E. — P. E. Delaney
SWEETSBURG — GRANBY

NOTAIRES

R.-E. BACHAND
Bureau: — Au dessus du magasin
Clement & Friere.
NOTAIRE — WATERLOO, P. Q.

A. BOULAY
NOTAIRE
Successeur de Jodoin & Boulay
WATERLOO, P. Q.

LEON DESROCHERS
Ingénieur civil—Arpenteur géomètre
Dépositaire du greffe de
M. A.W. Mitchell
WATERLOO, P. Q.

Dr. C. Dumesnil,
Chirurgien - Dentiste
Extraction sans douleur,
ponts, couronnes et dentiers.
Rue Main Waterloo
Mardi et vendredi :
10.30 à 5.30 hrs.
Tél. 278

LOUIS A. TALBOT
Avocat — Conseil du Roi.
TEL. 255.
WATERLOO, P. Qué.

Successeur de R. Cloutier, C. R. Tél. Bureau 78
Ancien bureau Légal Provost & Gaudet " Rés. 47

ELISEE GAUDET, LL. M.
AVOCAT
Waterloo, Qué.

J. U. POIRIER c. p. a.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIE
Vérification,—Organisation de comptabilités Commerciales industrielles et municipales.
SPECIALITE:— VERIFICATION DE LIVRES DE MUNICIPALITES ET COMMISSIONS SCOLAIRES
Etablissement de prix de revient
BUREAU CHEZ:— A. Boulay, N. P.
Waterloo, P. Q.

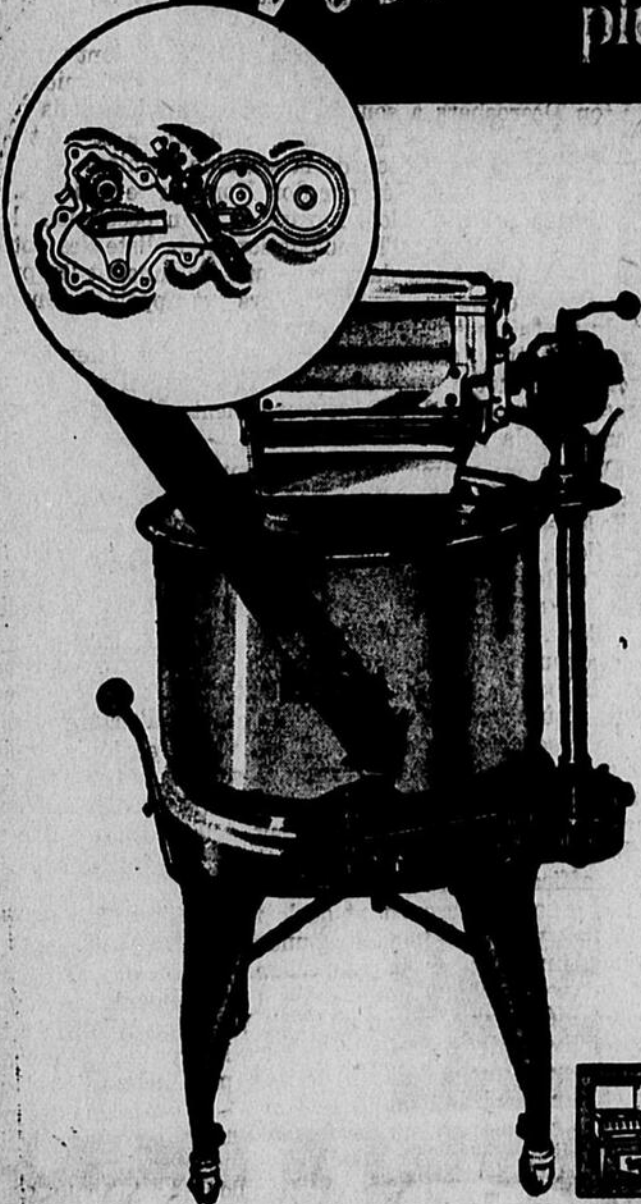
La tôle Perfection, illustrée ici, est la meilleure sur le marché.

Elle sert pour les couvertures, pour le lambrissage, et elle est aussi avantageuse et économique pour la construction de garages.

Vendu par:—
S. LeBrun
Waterloo, - P.Q.

TOLE "PERFECTION"

Voilà pourquoi elle dure plus longtemps



Il est certain que la Machine à Laver ABC NORTHERN ELECTRIC vous donnera des années de satisfaction, parce que son mécanisme essentiel est agencé de façon à réduire la friction au minimum. Or, la friction est la cause principale de l'usure.

Ce mécanisme merveilleusement silencieux, et qui ne dépense que fort peu de courant, est logé sous la cuve. Les parties mobiles sont en métal antifriction. Les dents des engrenages s'engagent avec précision les unes dans les autres. L'huile est si parfaite qu'il suffit d'y voir une fois tous les trois ans. Cette marche sans friction signale moins d'usure, moins de frais de fonctionnement et d'entretien... et, conséquemment, une plus longue durée de l'ABC.

Le remarquable outillage technique de la Northern Electric lui permet d'exprouver, dans les appareils qu'elle recommande au public, même ces parties que ne voit jamais l'acheteur. La Machine à Laver ABC a été soumise aux épreuves les plus rigoureuses avant de recevoir le "SCEAU D'APPROBATION" par lequel la Northern Electric garantit cet appareil fabriqué au Canada.

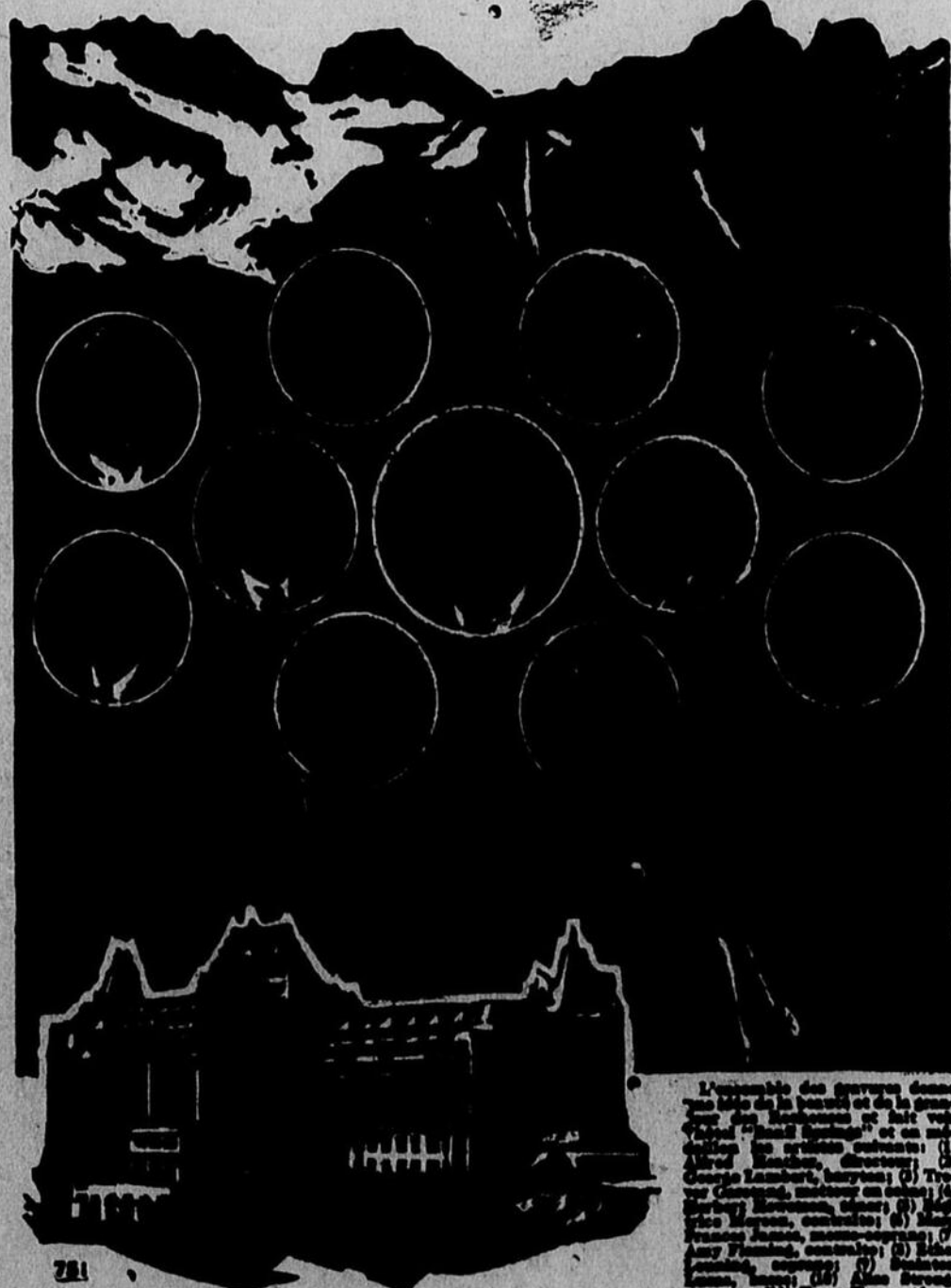
Northern Electric

Southern Canada Power Company, Ltd.

(ALL BRANCHES)



La musique dans les Rocheuses



L'ensemble des services dans les Rocheuses est dirigé par le général de brigade et chef de la gendarmerie, qui a fait voir qu'il est capable de diriger les services de police et de justice dans les provinces suivantes: (1) Alberta, (2) Saskatchewan, (3) Manitoba, (4) Ontario, (5) Québec, (6) Nouveau Brunswick, (7) Nouvelle Écosse, (8) Terre-Neuve, (9) Île-du-Prince-Édouard, (10) Nouvelle-France, (11) Terre-Neuve, (12) Île-du-Prince-Édouard, (13) Nouvelle-France, (14) Terre-Neuve, (15) Île-du-Prince-Édouard, (16) Nouvelle-France, (17) Terre-Neuve, (18) Île-du-Prince-Édouard, (19) Nouvelle-France, (20) Terre-Neuve, (21) Île-du-Prince-Édouard, (22) Nouvelle-France, (23) Terre-Neuve, (24) Île-du-Prince-Édouard, (25) Nouvelle-France, (26) Terre-Neuve, (27) Île-du-Prince-Édouard, (28) Nouvelle-France, (29) Terre-Neuve, (30) Île-du-Prince-Édouard, (31) Nouvelle-France, (32) Terre-Neuve, (33) Île-du-Prince-Édouard, (34) Nouvelle-France, (35) Terre-Neuve, (36) Île-du-Prince-Édouard, (37) Nouvelle-France, (38) Terre-Neuve, (39) Île-du-Prince-Édouard, (40) Nouvelle-France, (41) Terre-Neuve, (42) Île-du-Prince-Édouard, (43) Nouvelle-France, (44) Terre-Neuve, (45) Île-du-Prince-Édouard, (46) Nouvelle-France, (47) Terre-Neuve, (48) Île-du-Prince-Édouard, (49) Nouvelle-France, (50) Terre-Neuve, (51) Île-du-Prince-Édouard, (52) Nouvelle-France, (53) Terre-Neuve, (54) Île-du-Prince-Édouard, (55) Nouvelle-France, (56) Terre-Neuve, (57) Île-du-Prince-Édouard, (58) Nouvelle-France, (59) Terre-Neuve, (60) Île-du-Prince-Édouard, (61) Nouvelle-France, (62) Terre-Neuve, (63) Île-du-Prince-Édouard, (64) Nouvelle-France, (65) Terre-Neuve, (66) Île-du-Prince-Édouard, (67) Nouvelle-France, (68) Terre-Neuve, (69) Île-du-Prince-Édouard, (70) Nouvelle-France, (71) Terre-Neuve, (72) Île-du-Prince-Édouard, (73) Nouvelle-France, (74) Terre-Neuve, (75) Île-du-Prince-Édouard, (76) Nouvelle-France, (77) Terre-Neuve, (78) Île-du-Prince-Édouard, (79) Nouvelle-France, (80) Terre-Neuve, (81) Île-du-Prince-Édouard, (82) Nouvelle-France, (83) Terre-Neuve, (84) Île-du-Prince-Édouard, (85) Nouvelle-France, (86) Terre-Neuve, (87) Île-du-Prince-Édouard, (88) Nouvelle-France, (89) Terre-Neuve, (90) Île-du-Prince-Édouard, (91) Nouvelle-France, (92) Terre-Neuve, (93) Île-du-Prince-Édouard, (94) Nouvelle-France, (95) Terre-Neuve, (96) Île-du-Prince-Édouard, (97) Nouvelle-France, (98) Terre-Neuve, (99) Île-du-Prince-Édouard, (100) Nouvelle-France, (101) Terre-Neuve, (102) Île-du-Prince-Édouard, (103) Nouvelle-France, (104) Terre-Neuve, (105) Île-du-Prince-Édouard, (106) Nouvelle-France, (107) Terre-Neuve, (108) Île-du-Prince-Édouard, (109) Nouvelle-France, (110) Terre-Neuve, (111) Île-du-Prince-Édouard, (112) Nouvelle-France, (113) Terre-Neuve, (114) Île-du-Prince-Édouard, (115) Nouvelle-France, (116) Terre-Neuve, (117) Île-du-Prince-Édouard, (118) Nouvelle-France, (119) Terre-Neuve, (120) Île-du-Prince-Édouard, (121) Nouvelle-France, (122) Terre-Neuve, (123) Île-du-Prince-Édouard, (124) Nouvelle-France, (125) Terre-Neuve, (126) Île-du-Prince-Édouard, (127) Nouvelle-France, (128) Terre-Neuve, (129) Île-du-Prince-Édouard, (130) Nouvelle-France, (131) Terre-Neuve, (132) Île-du-Prince-Édouard, (133) Nouvelle-France, (134) Terre-Neuve, (135) Île-du-Prince-Édouard, (136) Nouvelle-France, (137) Terre-Neuve, (138) Île-du-Prince-Édouard, (139) Nouvelle-France, (140) Terre-Neuve, (141) Île-du-Prince-Édouard, (142) Nouvelle-France, (143) Terre-Neuve, (144) Île-du-Prince-Édouard, (145) Nouvelle-France, (146) Terre-Neuve, (147) Île-du-Prince-Édouard, (148) Nouvelle-France, (149) Terre-Neuve, (150) Île-du-Prince-Édouard, (151) Nouvelle-France, (152) Terre-Neuve, (153) Île-du-Prince-Édouard, (154) Nouvelle-France, (155) Terre-Neuve, (156) Île-du-Prince-Édouard, (157) Nouvelle-France, (158) Terre-Neuve, (159) Île-du-Prince-Édouard, (160) Nouvelle-France, (161) Terre-Neuve, (162) Île-du-Prince-Édouard, (163) Nouvelle-France, (164) Terre-Neuve, (165) Île-du-Prince-Édouard, (166) Nouvelle-France, (167) Terre-Neuve, (168) Île-du-Prince-Édouard, (169) Nouvelle-France, (170) Terre-Neuve, (171) Île-du-Prince-Édouard, (172) Nouvelle-France, (173) Terre-Neuve, (174) Île-du-Prince-Édouard, (175) Nouvelle-France, (176) Terre-Neuve, (177) Île-du-Prince-Édouard, (178) Nouvelle-France, (179) Terre-Neuve, (180) Île-du-Prince-Édouard, (181) Nouvelle-France, (182) Terre-Neuve, (183) Île-du-Prince-Édouard, (184) Nouvelle-France, (185) Terre-Neuve, (186) Île-du-Prince-Édouard, (187) Nouvelle-France, (188) Terre-Neuve, (189) Île-du-Prince-Édouard, (190) Nouvelle-France, (191) Terre-Neuve, (192) Île-du-Prince-Édouard, (193) Nouvelle-France, (194) Terre-Neuve, (195) Île-du-Prince-Édouard, (196) Nouvelle-France, (197) Terre-Neuve, (198) Île-du-Prince-Édouard, (199) Nouvelle-France, (200) Terre-Neuve, (201) Île-du-Prince-Édouard, (202) Nouvelle-France, (203) Terre-Neuve, (204) Île-du-Prince-Édouard, (205) Nouvelle-France, (206) Terre-Neuve, (207) Île-du-Prince-Édouard, (208) Nouvelle-France, (209) Terre-Neuve, (210) Île-du-Prince-Édouard, (211) Nouvelle-France, (212) Terre-Neuve, (213) Île-du-Prince-Édouard, (214) Nouvelle-France, (215) Terre-Neuve, (216) Île-du-Prince-Édouard, (217) Nouvelle-France, (218) Terre-Neuve, (219) Île-du-Prince-Édouard, (220) Nouvelle-France, (221) Terre-Neuve, (222) Île-du-Prince-Édouard, (223) Nouvelle-France, (224) Terre-Neuve, (225) Île-du-Prince-Édouard, (226) Nouvelle-France, (227) Terre-Neuve, (228) Île-du-Prince-Édouard, (229) Nouvelle-France, (230) Terre-Neuve, (231) Île-du-Prince-Édouard, (232) Nouvelle-France, (233) Terre-Neuve, (234) Île-du-Prince-Édouard, (235) Nouvelle-France, (236) Terre-Neuve, (237) Île-du-Prince-Édouard, (238) Nouvelle-France, (239) Terre-Neuve, (240) Île-du-Prince-Édouard, (241) Nouvelle-France, (242) Terre-Neuve, (243) Île-du-Prince-Édouard, (244) Nouvelle-France, (245) Terre-Neuve, (246) Île-du-Prince-Édouard, (247) Nouvelle-France, (248) Terre-Neuve, (249) Île-du-Prince-Édouard, (250) Nouvelle-France, (251) Terre-Neuve, (252) Île-du-Prince-Édouard, (253) Nouvelle-France, (254) Terre-Neuve, (255) Île-du-Prince-Édouard, (256) Nouvelle-France, (257) Terre-Neuve, (258) Île-du-Prince-Édouard, (259) Nouvelle-France, (260) Terre-Neuve, (261) Île-du-Prince-Édouard, (262) Nouvelle-France, (263) Terre-Neuve, (264) Île-du-Prince-Édouard, (265) Nouvelle-France, (266) Terre-Neuve, (267) Île-du-Prince-Édouard, (268) Nouvelle-France, (269) Terre-Neuve, (270) Île-du-Prince-Édouard, (271) Nouvelle-France, (272) Terre-Neuve, (273) Île-du-Prince-Édouard, (274) Nouvelle-France, (275) Terre-Neuve, (276) Île-du-Prince-Édouard, (277) Nouvelle-France, (278) Terre-Neuve, (279) Île-du-Prince-Édouard, (280) Nouvelle-France, (281) Terre-Neuve, (282) Île-du-Prince-Édouard, (283) Nouvelle-France, (284) Terre-Neuve, (285) Île-du-Prince-Édouard, (286) Nouvelle-France, (287) Terre-Neuve, (288) Île-du-Prince-Édouard, (289) Nouvelle-France, (290) Terre-Neuve, (291) Île-du-Prince-Édouard, (292) Nouvelle-France, (293) Terre-Neuve, (294) Île-du-Prince-Édouard, (295) Nouvelle-France, (296) Terre-Neuve, (297) Île-du-Prince-Édouard, (298) Nouvelle-France, (299) Terre-Neuve, (300) Île-du-Prince-Édouard, (301) Nouvelle-France, (302) Terre-Neuve, (303) Île-du-Prince-Édouard, (304) Nouvelle-France, (305) Terre-Neuve, (306) Île-du-Prince-Édouard, (307) Nouvelle-France, (308) Terre-Neuve, (309) Île-du-Prince-Édouard, (310) Nouvelle-France, (311) Terre-Neuve, (312) Île-du-Prince-Édouard, (313) Nouvelle-France, (314) Terre-Neuve, (315) Île-du-Prince-Édouard, (316) Nouvelle-France, (317) Terre-Neuve, (318) Île-du-Prince-Édouard, (319) Nouvelle-France, (320) Terre-Neuve, (321) Île-du-Prince-Édouard, (322) Nouvelle-France, (323) Terre-Neuve, (324) Île-du-Prince-Édouard, (325) Nouvelle-France, (326) Terre-Neuve, (327) Île-du-Prince-Édouard, (328) Nouvelle-France, (329) Terre-Neuve, (330) Île-du-Prince-Édouard, (331) Nouvelle-France, (332) Terre-Neuve, (333) Île-du-Prince-Édouard, (334) Nouvelle-France, (335) Terre-Neuve, (336) Île-du-Prince-Édouard, (337) Nouvelle-France, (338) Terre-Neuve, (339) Île-du-Prince-Édouard, (340) Nouvelle-France, (341) Terre-Neuve, (342) Île-du-Prince-Édouard, (343) Nouvelle-France, (344) Terre-Neuve, (345) Île-du-Prince-Édouard, (346) Nouvelle-France, (347) Terre-Neuve, (348) Île-du-Prince-Édouard, (349) Nouvelle-France, (350) Terre-Neuve, (351) Île-du-Prince-Édouard, (352) Nouvelle-France, (353) Terre-Neuve, (354) Île-du-Prince-Édouard, (355) Nouvelle-France, (356) Terre-Neuve, (357) Île-du-Prince-Édouard, (358) Nouvelle-France, (359) Terre-Neuve, (360) Île-du-Prince-Édouard, (361) Nouvelle-France, (362) Terre-Neuve, (363) Île-du-Prince-Édouard, (364) Nouvelle-France, (365) Terre-Neuve, (366) Île-du-Prince-Édouard, (367) Nouvelle-France, (368) Terre-Neuve, (369) Île-du-Prince-Édouard, (370) Nouvelle-France, (371) Terre-Neuve, (372) Île-du-Prince-Édouard, (373) Nouvelle-France, (374) Terre-Neuve, (375) Île-du-Prince-Édouard, (376) Nouvelle-France, (377) Terre-Neuve, (378) Île-du-Prince-Édouard, (379) Nouvelle-France, (380) Terre-Neuve, (381) Île-du-Prince-Édouard, (382) Nouvelle-France, (383) Terre-Neuve, (384) Île-du-Prince-Édouard, (385) Nouvelle-France, (386) Terre-Neuve, (387) Île-du-Prince-Édouard, (388) Nouvelle-France, (389) Terre-Neuve, (390) Île-du-Prince-Édouard, (391) Nouvelle-France, (392) Terre-Neuve, (393) Île-du-Prince-Édouard, (394) Nouvelle-France, (395) Terre-Neuve, (396) Île-du-Prince-Édouard, (397) Nouvelle-France, (398) Terre-Neuve, (399) Île-du-Prince-Édouard, (400) Nouvelle-France, (401) Terre-Neuve, (402) Île-du-Prince-Édouard, (403) Nouvelle-France, (404) Terre-Neuve, (405) Île-du-Prince-Édouard, (406) Nouvelle-France, (407) Terre-Neuve, (408) Île-du-Prince-Édouard, (409) Nouvelle-France, (410) Terre-Neuve, (411) Île-du-Prince-Édouard, (412) Nouvelle-France, (413) Terre-Neuve, (414) Île-du-Prince-Édouard, (415) Nouvelle-France, (416) Terre-Neuve, (417) Île-du-Prince-Édouard, (418) Nouvelle-France, (419) Terre-Neuve, (420) Île-du-Prince-Édouard, (421) Nouvelle-France, (422) Terre-Neuve, (423) Île-du-Prince-Édouard, (424) Nouvelle-France, (425) Terre-Neuve, (426) Île-du-Prince-Édouard, (427) Nouvelle-France, (428) Terre-Neuve, (429) Île-du-Prince-Édouard, (430) Nouvelle-France, (431) Terre-Neuve, (432) Île-du-Prince-Édouard, (433) Nouvelle-France, (434) Terre-Neuve, (435) Île-du-Prince-Édouard, (436) Nouvelle-France, (437) Terre-Neuve, (438) Île-du-Prince-Édouard, (439) Nouvelle-France, (440) Terre-Neuve, (441) Île-du-Prince-Édouard, (442) Nouvelle-France, (443) Terre-Neuve, (444) Île-du-Prince-Édouard, (445) Nouvelle-France, (446) Terre-Neuve, (447) Île-du-Prince-Édouard, (448) Nouvelle-France, (449) Terre-Neuve, (450) Île-du-Prince-Édouard, (451) Nouvelle-France, (452) Terre-Neuve, (453) Île-du-Prince-Édouard, (454) Nouvelle-France, (455) Terre-Neuve, (456) Île-du-Prince-Édouard, (457) Nouvelle-France, (458) Terre-Neuve, (459) Île-du-Prince-Édouard, (460) Nouvelle-France, (461) Terre-Neuve, (462) Île-du-Prince-Édouard, (463) Nouvelle-France, (464) Terre-Neuve, (465) Île-du-Prince-Édouard, (466) Nouvelle-France, (467) Terre-Neuve, (468) Île-du-Prince-Édouard, (469) Nouvelle-France, (470) Terre-Neuve, (471) Île-du-Prince-Édouard, (472) Nouvelle-France, (473) Terre-Neuve, (474) Île-du-Prince-Édouard, (475) Nouvelle-France, (476) Terre-Neuve, (477) Île-du-Prince-Édouard, (478) Nouvelle-France, (479) Terre-Neuve, (480) Île-du-Prince-Édouard, (481) Nouvelle-France, (482) Terre-Neuve, (483) Île-du-Prince-Édouard, (484) Nouvelle-France, (485) Terre-Neuve, (486) Île-du-Prince-Édouard, (487) Nouvelle-France, (488) Terre-Neuve, (489) Île-du-Prince-Édouard, (490) Nouvelle-France, (491) Terre-Neuve, (492) Île-du-Prince-Édouard, (493) Nouvelle-France, (494) Terre-Neuve, (495) Île-du-Prince-Édouard, (496) Nouvelle-France, (497) Terre-Neuve, (498) Île-du-Prince-Édouard, (499) Nouvelle-France, (500) Terre-Neuve, (501) Île-du-Prince-Édouard, (502) Nouvelle-France, (503) Terre-Neuve, (504) Île-du-Prince-Édouard, (505) Nouvelle-France, (506) Terre-Neuve, (507) Île-du-Prince-Édouard, (508) Nouvelle-France, (509) Terre-Neuve, (510) Île-du-Prince-Édouard, (511) Nouvelle-France, (512) Terre-Neuve, (513) Île-du-Prince-Édouard, (514) Nouvelle-France, (515) Terre-Neuve, (516) Île-du-Prince-Édouard, (517) Nouvelle-France, (518) Terre-Neuve, (519) Île-du-Prince-Édouard, (520) Nouvelle-France, (521) Terre-Neuve, (522) Île-du-Prince-Édouard, (523) Nouvelle-France, (524) Terre-Neuve, (525) Île-du-Prince-Édouard, (526) Nouvelle-France, (527) Terre-Neuve, (528) Île-du-Prince-Édouard, (529) Nouvelle-France, (530) Terre-Neuve, (531) Île-du-Prince-Édouard, (532) Nouvelle-France, (533) Terre-Neuve, (534) Île-du-Prince-Édouard, (535) Nouvelle-France, (536) Terre-Neuve, (537) Île-du-Prince-Édouard, (538) Nouvelle-France, (539) Terre-Neuve, (540) Île-du-Prince-Édouard, (541) Nouvelle-France, (542) Terre-Neuve, (543) Île-du-Prince-Édouard, (544) Nouvelle-France, (545) Terre-Neuve, (546) Île-du-Prince-Édouard, (547) Nouvelle-France, (548) Terre-Neuve, (549) Île-du-Prince-Édouard, (550) Nouvelle-France, (551) Terre-Neuve, (552) Île-du-Prince-Édouard, (553) Nouvelle-France, (554) Terre-Neuve, (555) Île-du-Prince-Édouard, (556) Nouvelle-France, (557) Terre-Neuve, (558) Île-du-Prince-Édouard, (559) Nouvelle-France, (560) Terre-Neuve, (561) Île-du-Prince-Édouard, (562) Nouvelle-France, (563) Terre-Neuve, (564) Île-du-Prince-Édouard, (565) Nouvelle-France, (566) Terre-Neuve, (567) Île-du-Prince-Édouard, (568) Nouvelle-France, (569) Terre-Neuve, (570) Île-du-Prince-Édouard, (571) Nouvelle-France, (572) Terre-Neuve, (573) Île-du-Prince-Édouard, (574) Nouvelle-France, (575) Terre-Neuve, (576) Île-du-Prince-Édouard, (577) Nouvelle-France, (578) Terre-Neuve, (579) Île-du-Prince-Édouard, (580) Nouvelle-France, (581) Terre-Neuve, (582) Île-du-Prince-Édouard, (583) Nouvelle-France, (584) Terre-Neuve, (585) Île-du-Prince-Édouard, (586) Nouvelle-France, (587) Terre-Neuve, (588) Île-du-Prince-Édouard, (589) Nouvelle-France, (590) Terre-Neuve, (591) Île-du-Prince-Édouard, (592) Nouvelle-France, (593) Terre-Neuve, (594) Île-du-Prince-Édouard, (595) Nouvelle-France, (596) Terre-Neuve, (597) Île-du-Prince-Édouard, (598) Nouvelle-France, (599) Terre-Neuve, (600) Île-du-Prince-Édouard, (601) Nouvelle-France, (602) Terre-Neuve, (603) Île-du-Prince-Édouard, (604) Nouvelle-France, (605) Terre-Neuve, (606) Île-du-Prince-Édouard, (607) Nouvelle-France, (608) Terre-Neuve, (609) Île-du-Prince-Édouard, (610) Nouvelle-France, (611) Terre-Neuve, (612) Île-du-Prince-Édouard, (613) Nouvelle-France, (614) Terre-Neuve, (615) Île-du-Prince-Édouard, (616) Nouvelle-France, (617) Terre-Neuve, (618) Île-du-Prince-Édouard, (619) Nouvelle-France, (620) Terre-Neuve, (621) Île-du-Prince-Édouard, (622) Nouvelle-France, (623) Terre-Neuve, (624) Île-du-Prince-Édouard, (625) Nouvelle-France, (626) Terre-Neuve, (627) Île-du-Prince-Édouard, (628) Nouvelle-France, (629) Terre-Neuve, (630) Île-du-Prince-Édouard, (631) Nouvelle-France, (632) Terre-Neuve, (633) Île-du-Prince-Édouard, (634) Nouvelle-France, (635) Terre-Neuve, (636) Île-du-Prince-Édouard, (637) Nouvelle-France, (638) Terre-Neuve, (639) Île-du-Prince-Édouard, (640) Nouvelle-France, (641) Terre-Neuve, (642) Île-du-Prince-Édouard, (643) Nouvelle-France, (644) Terre-Neuve, (645) Île-du-Prince-Édouard, (646) Nouvelle-France, (647) Terre-Neuve, (648) Île-du-Prince-Édouard, (649) Nouvelle-France, (650) Terre-Neuve, (651) Île-du-Prince-Édouard, (652) Nouvelle-France, (653) Terre-Neuve, (654) Île-du-Prince-Édouard, (655) Nouvelle-France, (656) Terre-Neuve, (657) Île-du-Prince-Édouard, (658) Nouvelle-France, (659) Terre-Neuve, (660) Île-du-Prince-Édouard, (661) Nouvelle-France, (662) Terre-Neuve, (663) Île-du-Prince-Édouard, (664) Nouvelle-France, (665) Terre-Neuve, (666) Île-du-Prince-Édouard, (667) Nouvelle-France, (668) Terre-Neuve, (669) Île-du-Prince-Édouard, (670) Nouvelle-France, (671) Terre-Neuve, (672) Île-du-Prince-Édouard, (673) Nouvelle-France, (674) Terre-Neuve, (675) Île-du-Prince-Édouard, (676) Nouvelle-France, (677) Terre-Neuve, (678) Île-du-Prince-Édouard, (679) Nouvelle-France, (680) Terre-Neuve, (681) Île-du-Prince-Édouard, (682) Nouvelle-France, (683) Terre-Neuve, (684) Île-du-Prince-Édouard, (685) Nouvelle-France, (686) Terre-Neuve,

SUR LA FERME

Maladies de la patate

L'écaïlle ou croûte argentée n'est pas une grave maladie de la pomme de terre, et cependant on la considère comme un fléau assez sérieux au Canada, et spécialement dans les Provinces Maritimes. C'est une maladie qui existe sans doute depuis longtemps, quoiqu'elle ne soit connue que depuis 1871 en Europe, depuis 1907 aux États-Unis, et quelques années plus tard au Canada, où elle a été constatée par le botaniste du Dominion.

L'écaïlle d'argent n'attaque que les tubercules, la première infection a lieu dans la terre. Elle apparaît dans sa première phase sous forme de régions décolorées, légèrement déprimées, sur lesquelles on voit les sclérotas ou la phase d'hiver du champignon qui la cause, et dont le nom latin est *Spondylocladium atrovirens*. Au bout de plusieurs semaines de conservation en cave, les régions deviennent plus visibles et prennent un aspect argenté, d'où le nom donné à la maladie. Ce symptôme devient encore plus apparent si l'on frotte la surface avec la main. Lorsque l'infection se produit, soit dans la terre ou dans la cave, le tubercule est sensiblement aplati dans la région envahie par le champignon. Les régions malades sont rarement aussi apparentes ou nuisibles que la gale, mais le champignon abîme la peau et il en résulte une perte d'humidité le tubercule se ratatine et sa valeur est grandement réduite, aussi bien pour la semence que pour la table. Ce n'est pas tout; des germes de pourriture s'introduisent et causent des pertes, même dans de bonnes conditions de conservation. Lorsque la ventilation est pauvre, et surtout lorsque l'humidité est excessive, l'écaïlle d'argent se développe avec une grande rapidité. Ce fait a été démontré

par des observations faites au laboratoire de pathologie végétale, à Charlottetown. Il a été démontré également que lorsque les pommes de terre sont emmagasinées dans des sacs, les conditions sont idéales pour le développement de la maladie.

Comme le traitement de la semence ne détruit pas l'écaïlle argentée, il faut prendre d'autres moyens pour arrêter ses progrès. Le meilleur est de faire ressuyer la récolte en tas, avant de la mettre en cave; l'endroit où les pommes de terre sont conservées doit être parfaitement ventilé en tout temps. Évitez de mettre la récolte dans des sacs ou dans des coffres mal construits. Pour de plus amples détails, écrivez au laboratoire fédéral de pathologie végétale la plus proche qui répondra gratuitement à toutes vos questions.

Graine de mil et de trèfle

A la Station expérimentale de Cap Rouge nous avons employé, de 1913 à 1921 inclusivement, 160 parcelles de 1/60 d'acre chacune, dont la moitié ont été ensemencées d'un mélange de 8 livres de graine de mil, 12 livres de trèfle rouge et 2 livres de trèfle d'alsike avec de l'avoine Bannière comme plante-abri, tandis que les autres parcelles ne recevaient que la moitié de ces quantités. Les semences épaisses ont produit en moyenne 314 livres de foin de trèfle, soit près de 8 pour cent de plus que les semences claires. De 1912 à 1920 inclusivement, les années pendant lesquelles la graine de semence a été achetée, les prix moyens étaient les suivants: 13.4 cents pour le mil, 32.9 cents pour le trèfle rouge et 30.7 pour le trèfle d'alsike, le sorte que la quantité double de semence employée dans les semences épaisses a coûté \$2.81 de plus par acre. Il faut ajouter à ce mon-

tant la main-d'œuvre et l'énergie chevaline nécessaires pour faner le surplus de foin de trèfle.

Il ne faut pas oublier, en étudiant les résultats qui précèdent, que l'on obtiendra probablement un surcroît de récolte de foin et de pâturage dans les années qui vont suivre; il ne faut pas oublier non plus que la terre employée était en très bon état d'ameublissement, et que la quantité plus petite de graine a eu l'avantage d'avoir des conditions favorables pour la germination et la végétation. Ceci veut dire que sur terre bien ameublie et bien fumée il n'est pas nécessaire de semer des quantités aussi fortes de graines de graminées et de trèfle que sur terre pauvre ou mal ameublie. Cependant, au prix ordinaire de la graine de mil et de trèfle et dans de pauvres conditions d'ameublissement et de fertilité, on fera bien d'employer un surplus de graine de semence. La différence du prix n'est qu'une faible prime à payer pour avoir la garantie d'une meilleure récolte de foin.

Le cochet enregistré

Un moyen d'abaisser le prix de revient

Le prix de revient est aujourd'hui un détail de très haute importance dans toutes les branches de l'agriculture. Ce que les oeufs ou les sujets reproducteurs coûtent à produire détermine, dans une très large mesure, le succès ou l'insuccès de l'industrie avicole. Il ne faut pas cependant chercher à abaisser le prix de revient en employant des aliments bon marché ou de qualité inférieure, ou en achetant de pauvres géniteurs.

Il faut, au contraire, se servir des aliments de la meilleure qualité possible et les distribuer judicieusement aux basses-cours, que l'on a débarrassées auparavant de tous les oiseaux indésirables, mâles et femelles. Il ne faut pas tolérer les pensionnaires, car ce sont elles qui augmentent le prix de revient.

Dans les efforts qu'il tente



LA COULEUR BLEUE SIGNIFIE 'CE CHARBON EST LE MEILLEUR ANTHRACITE SCRANTON QUI SOIT'

Ce charbon est tellement supérieur, que nous n'avons pas craint de le marquer, afin de vous protéger dans votre achat. Sa couleur bleue vous permet de le reconnaître au premier coup d'oeil.

Le 'charbon bleu' n'est pas nouveau... c'est le même Anthracite Scranton D.L. & W. qui est si en vogue au Canada depuis plus de cinquante ans. Jamais meilleur charbon n'a été extrait du sol.

Avec du 'charbon bleu' dans votre fournaise, vous n'avez pas besoin de forcer le feu. Vérifiez simplement le tirage, mettez juste la quantité de charbon nécessaire... et vous jouirez du confort parfait.

Sans compter que le 'charbon bleu' est un combustible très propre... propre dans votre cave, ainsi que dans votre fournaise.

Donnez un coup de téléphone à votre marchand et

demandez-lui la grosseur de 'charbon bleu' que vous désirez. Vous payez déjà pour le confort que vous donnerait le 'charbon bleu'... pourquoi ne l'obtiendriez-vous pas? votre marchand est un marchand de 'charbon bleu'



'charbon bleu'

D. L. & W. COAL CO., of CANADA, LTD.

Les hélices géantes de l'"Empress of Britain"



L'illustration supérieure fait voir les quatre hélices géantes qui assureront la propulsion nécessaire au nouveau paquebot "Empress of Britain" de 43,500 tonnes du Pacifique Canadien, attendu à Québec au début de juin. Les deux hélices d'arrière pèsent chacune 25 tonnes et les deux plus petites d'avant 17 1/2 tonnes chacune. Au cours des récentes épreuves que subit le paquebot sur la Clyde, avant d'être définitivement remis à ses propriétaires, ce dernier put atteindre une vitesse maximum de 25 1/2 nœuds sur le

mille mesuré — On peut aussi voir sur la gravure le puissant gouvernail du super-paquebot, qui pèse 67 tonnes. Pour transporter ce gouvernail sur les chantiers maritimes, il fallut se servir d'un camion spécialement construit à cet effet et quelques jours auparavant, une équipe d'hommes avait libéré la route des poteaux de téléphone et autres obstacles qui auraient pu entraver son passage.

La vignette du bas montre l'"Empress of Britain" au cours de ses essais sur la Clyde, il y a quelques semaines. Le paquebot quitta Southampton le 27 mai et arrivera à Québec cinq jours plus tard.

pour améliorer les sujets reproducteurs, l'aviculteur doit s'occuper tout d'abord du coq qu'il doit mettre à la tête du parquet de reproduction. Qu'il évite avant tout d'acheter des mâles bon marché, d'une souche inconnue ou douteuse. On ne saurait apporter trop d'attention au choix du mâle, car la faculté de produire des oeufs est transmise directement par le mâle aux poulettes. On voit sans peine que si l'on peut porter de 125 oeufs par an à 150 ou 160 oeufs par an la ponte de 100 poulettes, ce surplus par oiseau apporterait un revenu considérable. Le prix de revient par douzaine diminue en proportion directe de l'augmentation de production.

Les cochets enregistrés possèdent les qualités nécessaires pour relever la ponte chez les poulettes. Ils sont issus de deux lignes directes de femelles qui ont pondu au moins 200 oeufs dans l'un des concours de ponte canadiens nationaux, conduits par le Gouvernement fédéral sur les fermes expérimentales canadiennes. Ces femelles ont donc une production officielle et la grosseur de leurs oeufs est connue. Aucune femelle n'est enregistrée si ses oeufs ne pèsent pas en moyenne 24 onces par douzaine pendant l'année de la poulette. Chaque cochet enregistré est issu d'une poule adulte, car les poulettes ne sont jamais enregistrées tant qu'elles n'ont pas complété leur première année de ponte.

Les cochets enregistrés sont la crème des volailles élevées en vue de la ponte. Ils héritent de trois facultés très importantes: une forte capacité de ponte, la grosseur des oeufs, et une parenté bien développée du côté de la mère. Il n'y a pas d'aviculteur qui ne se rende parfaitement compte de la très grande différence qu'il y a entre les poussins issus de poules et ceux qui viennent des pou-

lettes. Ce n'est pas tout; les cochets enregistrés sont toujours examinés par un inspecteur du gouvernement au point de vue des caractères physiques, de la race, du type et de la couleur, avant d'être enregistrés. Cette inspection ne se fait que lorsque l'oiseau a six mois; il n'y a donc que les oiseaux gros et bien développés qui obtiennent l'enregistrement.

Mettez un mâle enregistré à la tête du parquet de reproduction en 1932. On peut aujourd'hui se procurer ces mâles en nombre illimité. Écrivez au Service de l'aviculture, Ferme expérimentale, Ottawa, pour demander des renseignements sur ces mâles enregistrés et savoir où l'on peut se les procurer.

Le sérum antidiphthérique

Vers la fin du siècle dernier, on a découvert un remède qu'on appelle le sérum antidiphthérique, qui guérit rapidement la diphthérie dans pratiquement tous les cas pourvu qu'il soit donné au début de la maladie et à dose suffisante.

Lors d'une attaque par des germes de la diphthérie, l'organisme se fabrique des substances pour se défendre contre l'ennemi. Si l'organisme parvient à produire ces substances protectrices immédiatement, le malade guérit. Cependant, l'organisme n'a pas toujours le temps de produire lui-même l'antitoxine, et voilà pourquoi on injecte un sérum antidiphthérique qui provient du cheval.

En l'absence de ce moyen de guérir la diphthérie, les décès par cette maladie se produisent encore. La raison en est simplement que les parents ne réalisent pas que leur enfant est malade et n'appellent pas leur médecin de famille assez rapi-

dement, d'où le retard dans l'administration du sérum. Nous avons un remède spécifique pour guérir la diphthérie mais cette maladie cause encore des décès parce que nous ne mettons pas en pratique les connaissances que nous avons sur son rapport.

Nous sommes aussi en mesure de prévenir la diphthérie. La prévention de cette maladie meurtrière consiste dans l'injection d'une substance que nous appelons l'anatoxine qui provoque dans l'organisme humain la formation de substances qui le protègent contre les poisons que secrète le germe de la diphthérie. Le procédé ne comporte pas l'ombre d'un danger. Trois injections sont données à certaines intervalles, et au bout de quelque temps la plupart des personnes qui les auraient reçues sont immunisées contre la diphthérie. Les autres, chez qui l'immunité ne s'établit pas si rapidement auront besoin d'injections supplémentaires.

L'immunité ainsi conférée persiste pendant de nombreuses années sinon pour toute la vie. L'expérience partout a démontré que le procédé ne comporte aucun danger. Comme la maladie sévit particulièrement chez les jeunes enfants, nous recommandons instamment de faire protéger contre la diphthérie les enfants de six mois à cinq ans en leur faisant donner ces injections protectrices.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrivez à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue College, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

GAGNEZ 5.00 à 10.00 PAR JOUR
Gagnez tout en apprenant métier, mécanique, écriture, dessin, etc.
187 BAY ST. TORONTO, ONT.

NOS COURRIERS

Lawrenceville

Lawrenceville, 10. — Est décédée, ces jours derniers, à l'âge de 7 ans, Jacqueline, enfant de M. et Mme Lionel Robert, de cette paroisse. La sépulture eut lieu à l'église paroissiale au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. Nos sympathies à la famille éprouvée.

—Nous avons le bonheur de recevoir dans notre localité dernièrement, M. Emery Fortier, député de Sherbrooke, accompagné de ses deux fillettes et ses deux garçons. Ils visitèrent M. Alvarez Monast, ainsi que MM. Omer et Théodore Monast.

—Mme Charles Huling, de Worcester, Mass., est actuellement au chevet de sa mère, Mme Pierre Hamel.

M. Charles Bienvenu, de Fall River, Mass., passe quelque temps chez son frère, M. O. Bienvenu.

—M. et Mme Adrien Hamel, ainsi que leurs fillettes Rita, Mariette et Jeannine, ont visité leurs nombreux parents ici dimanche; ils se rendirent aussi chez M. Uldéric Brien de Sainte Anne de Stukely.

—M. et Mme Angus Shepard, de Warden, ainsi que leurs enfants, Lyster et Laurent, chez M. Frank Guilmain, dimanche.

—Mme Florian Bergeron, de Montréal, chez sa mère, Mme Emery Millette, dimanche.

—M. et Mme P. Girouard, de West Warren, Mass., chez M. Arthur Brodeur, samedi.

FULFORD

Fulford, 16.—M. et Mme Alcédor Ménard, ainsi que M. et Mme Ovilla Ménard, de St-Paul, passaient le dimanche à South Troy, Vt., rendant visite à M. Emile Rochon.

—M. et Mme Arsène Patenaude, de Sutton, étaient chez M. Joseph Patenaude, dernièrement.

—Rendaient visite à M. et Mme Ludger Huot, dimanche: M. Joseph Bourbeau, Mme Vve Dionne, M. et Mme Léo Bourbeau et leur famille, de Foster.

—Mlle Laurette Viens est revenue d'un voyage à Montréal et Ste-Agathe.

—Mme Camille Ostiguy et sa famille, de Granby, ont rendu visite à Mme Wilfrid Ménard,

dernièrement.

—Ont rendu visite à M. et Mme A. Viens, dimanche dernier: M. et Mme Aldéric Latendresse, de Montréal, les familles Maurice Viens et Xavier Lapré, le St-Césaire.

—M. et Mme Elie Gaudet se rendaient cette semaine chez M. Raymond Poirier, de St. Pie, par affaires.

—M. et Mme Maurice Aird, de Montréal, Me A. Laliberté, de Montréal, étaient lundi les hôtes de Mme U. Lapierre.

—M. et Mme Roméo Duquet, M. et Mme Paul Jolin, Mme P. Bourgeois étaient à St. Hyacinthe, dimanche, visitant M. Jos. Bourgeois, actuellement à l'hôpital St-Charles de cette ville.

—M. Edouard Dextrader, de Central Falls, R. I., a passé la fin de la semaine chez son père, M. J. B. Dextrader.

—M. et Mme Arthur Renaud ont visité dernièrement M. A. Renaud, de Sherbrooke.

—M. et Mme Alcédor Ménard se rendaient à North Troy, Vt., chez des parents dimanche.

—M. C. Huot rendait visite à M. et Mme Jean Simard, de St. Tite.

—M. et Mme Adélard Jolin, de Waterloo, viennent résider parmi nous. Ils demeurent sur la ferme de M. H. Dextrader.

LE MARCHÉ

LES GRAINS

BLE	
No 1 nord	71
No 2 nord	64 3/4
No 3 nord	60
No 4 nord	57

AVOINE

No 2 c.w.	38 3/4
No 3 c.w.	35 3/4
Alimentaire No 1	33 3/4
Alimentaire No 2	32 3/4
Criblures	19

ORGE

No 3 c.w.	41
No 4 c.w.	40
No 5 c.w.	39

OPTIONS

Blé	oct. 55 1/2; déc. 55
Avoine	oct. 29 1/2; déc. 29 3/4
Orge	oct. 31 1/2; déc. 31 3/4
Seigle	oct. 34 1/2; déc. 35 1/4

CHICAGO

Blé, déc.	50 1/2; mars 53 1/2.
Avoine, déc.	22 1/4; —
Mais, déc.	34 1/2; mars 36 1/2.

LES DENDREES

OEUFs	
Oeufs Chanteclerc, la doz	45

do frais extra, la doz	41
do frais 1ers, la doz	35
do frais seconds, la doz	25
do d'entrepôt extra, doz	34
do do premiers, la doz	29
do do seconds, la doz	24

BEURRE

En bloc d'une livre No 1	23
En bloc d'une livre No 2	22
Solide No 1, la livre	22
Solide No 2, la livre	21
Laiterie, 1 livre	18
Laiterie solide, la livre	17

SAINDOUX

Pur, seau 20 livres, la livre	10 1/2
de tinette 60 livres la livre	10
de bloc d'une livre	11
Composé, 20 livres, la livre	10 1/2
de bloc 60 livres, la livre	10
de bloc d'une livre	11

FROMAGE

Fort, 80 livres, la livre	18
Fort, morceau, la livre	20
Fort, 5 livres, la livre	24
Doux, 80 livres la livre	13
Doux, 20 livres, la livre	13
Doux, 5 livres, la livre	15

POIS

Canadiens le minot	\$1.50
Importés, le minot	\$3.80

HARICOTS

Canadiens, le minot	\$1.50
Jaunes, le minot	\$3.00
Cailles, le minot	\$2.70

LOI DE FAILLITE

No. 385

Dans l'affaire de "5 tc to \$1 Store — Edouard Joseph Côté — Farnham.

AVIS est par les présentes donné que Edouard Joseph Côté, de Farnham, a, le 8e jour d'octobre 1931, fait une session autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que la Cour m'a nommé gardien des biens des débiteurs, jusqu'à ce que les créanciers à leur première assemblée, aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au bureau du protonotaire au Palais de Justice de la cité de Sherbrooke, province de Québec, Canada, le 21e jour d'octobre 1931, à 2 heures de l'avant-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée. Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être produites entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez en outre notifiés que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créanciers, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'article 8 de la période fixée par l'article 37 de la dite Loi, le produit de l'actif du dé-

biteur sera distribué entre les ayants-droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

Daté à Granby, ce 13e jour d'octobre 1931.

Paul PROVOST, Gardien.

Brogé à mort par un convoi à Knowlton

Un vieillard du nom de William Prouty, domicilié à Knowlton, a été tué instantanément par un train, sur la traverse à niveau de la grand'route, tout près de Knowlton, dans le cours de la matinée de mercredi.

L'infortuné vieillard, âgé de 82 ans, s'en allait seul en voiture chez des parents lorsque le convoi frappa le léger véhicule dans lequel il se trouvait. Sa voiture fut réduite en aiguillettes, mais le cheval qui la traînait ne fut pas même blessé.

On croit que l'octogénaire, qui souffrait un peu de surdité et dont la vue laissait aussi à désirer, n'aura pas eu connaissance de l'arrivée du train meurtrier.

Prévenu de l'accident, le grand constable A. St-Martin, de Sweetsburg, se rendit immédiatement sur la scène de la tragédie et fit une investigation pour établir les causes de l'accident, tandis que le coroner Runnells, de Granby, était aussi averti.

Les restes mortels de M. Prouty ont été transportés à Knowlton, où, après avoir entendu les employés du convoi, seuls témoins de cette pénible affaire, les jurés ont rendu un verdict de mort accidentelle.

Ces passages à niveau ont été supprimés

Le département de la voirie a fait disparaître deux sur la route Waterloo-Roxton Falls et deux ailleurs, près de Farnham.

Au cours de la dernière saison, le département de la voirie s'est efforcé d'améliorer les conditions de circulation des routes en éliminant les sources de danger que constituent les passages à niveau. Quatre de ces passages à niveau ont été dernièrement supprimés, dont deux sur le parcours de la route Marieville-Cowansville, aux limites de la municipalité de Sainte-Brigide et du canton Farnham-O., et deux dans le canton Roxton Falls sur la route Waterloo-Roxton Falls.

Dans les deux cas, il a suffi de détourner sur une distance allant de mille à quinze cents pieds pour supprimer à la fois les passages à niveau et plusieurs courbes et angles. La suppression est totale dans chacun de ces cas et le vieux chemin sera fermé.

Ces quatre suppressions de passages à niveau portent à douze le nombre de ceux qui ont été effectués durant l'année 1931, et à 41 le total supprimé durant les trois dernières années.

Plusieurs autres projets de suppression de passages à niveau sont à l'étude présentement pour la prochaine saison.

CHEMINS D'HIVER

Tenté pour la première fois, à titre d'expérience, autour de Québec et de Montréal durant l'hiver 1928-29, l'entretien des chemins d'hiver a répondu à un tel besoin qu'il est définitivement entré dans les activités du département. On n'a, pour se convaincre de l'opportunité de cet entretien, qu'à comparer la progression des longueurs entretenues chaque hiver depuis trois ans: 84 milles en 1928-29, 289 milles en 1929-30, et 393 milles en 1930-31. Cette dernière longueur se répartissait comme suit: 305 milles dans la région de Montréal, comprenant les principales routes autour de la ville jusqu'à Lachute, Saint-Jérôme, Terrebonne, l'Assomption, St-Jean, et, avec la coopération des compagnies de transport, les routes Nos 14, 3 et 2 jusqu'aux frontières; 78 milles autour de Québec et 10 milles entre Chicoutimi et Jonquières.

En plus de ces 393 milles qu'il entretenait lui-même, le dé-

partement a aussi contribué à l'entretien de certains circuits autour des villes de Sherbrooke, Thetford Mines, Victoriaville, etc., en coopérant avec les municipalités.

Durant le prochain hiver, le département entretiendra à peu près les mêmes circuits que l'an dernier, avec peut-être quelques légères modifications ou additions. Des pourparlers sont commencés entre le département et les municipalités qui sont appelées à fournir une contribution de \$100, du mille et il est probable qu'ici quelques semaines les circuits définitifs seront établis.

Si l'on considère les difficultés que présente ce genre d'entretien, la longueur de la saison et l'abondance des précipitations, on conçoit facilement que le département ne peut se rendre à toutes les demandes qui lui sont faites par des municipalités désireuses de faire entretenir leurs routes durant l'hiver. Toutefois, les officiers du département étudient soigneusement les multiples problèmes que pose cet entretien des routes d'hiver, et il y a tout lieu d'espérer qu'avant peu les circuits actuels pourront être considérablement augmentés.

M. J. Davidson est parmi les voteurs locaux

Les deux partis politiques étaient représentés à l'assemblée du conseil municipal tenue mercredi soir, à l'hôtel de ville, et au cours de laquelle il fut question d'homologuer la liste des voteurs locaux, telle que dressée par le secrétaire-trésorier A. Boulay. M. Edouard Pinsonneault et le Dr. Victor Gariépy avaient été chargés de protéger les intérêts du groupe libéral, tandis que M. Decelles Poirier défendait ceux de l'organisation

conservatrice.

C'était la deuxième fois que ces derniers se rencontraient pour en venir à une entente à propos des noms qui doivent être ajoutés à la dite liste ou retranchés du nombre de ceux ayant droit de vote tel.

Après une discussion fort amicale entre les représentants des deux partis, il fut décidé que l'on enlèverait vingt-un noms de voteurs dont les qualités comme telles sont plus ou moins bien définies et qu'on leur substituerait quatre-vingt-neuf autres noms de personnes qui gagnent leur vie à Waterloo, ont l'âge requis par la loi, etc.

Ceci fait, il fut proposé par l'échevin Larose, appuyé par l'échevin Jolin, que la liste soit acceptée pour homologation.

Un incident intéressant de la soirée est celui relatif à M. James Davidson, sur le cas de qui les représentants des deux partis ne s'étaient pas entendus au cours de leurs réunion précédente, les uns prétendant que son domicile était à Montréal, les autres qu'il était à Waterloo. Dans une lettre adressée à M. Poirier et produite à l'assemblée de mercredi, M. Davidson opte pour Waterloo et son nom est par conséquent laissé parmi ceux des voteurs locaux.

Cette lettre, remise au secrétaire-trésorier, sera conservée par celui-ci comme pièce justificative afin d'éviter tout malentendu futur au sujet de M. Davidson.

Soulagez le RHUMATISME

DODD'S KIDNEY PILLS

ALL KIDNEY DISEASE

Pilules Dodd pour le Rein

Tél. 19

Alfred Côté

BOUCHER

WATERLOO, P. Q.

Légumes frais, salade Icebergh, céleri, épinard, tomates, fraises carottes, pamplemousses, betteraves, choux-fleurs, panais.

MESSIEURS!

N'oubliez pas que vous trouverez toujours chez moi, le bon assortiment de chaussures pour vous et votre famille.

Nos prix sont des plus bas.

L. J. FOURNIER, Marchand-Sellier.

R. Fred. Shaw

ASSURANCE GENERALE

WATERLOO, Qué.

Tous genres d'assurances aux taux les plus bas.

Théo. Dupaul

Directeur de funérailles

EMBAUMEUR

Chambre mortuaire, Corbillards auto et à chevaux

Fleurs pour toutes les occasions

Tel. No. 247w. WATERLOO

Roi de la vitesse sur le Pacifique

Records sur l'océan Pacifique

Tableau comparatif:

		Jours Hrs Min		
Yokohama	4280 / Empress of Japan	8	3	18
à Vancouver	milles / Empress of Canada	8	7	51
Vancouver	2329 / Empress of Japan	4	15	50
à Honolulu	milles / Record précédent	5	13	50
Honolulu	3379 / Empress of Japan	6	9	43
Yokohama	milles / Empress of Canada	7	6	11

Kobe à Yokohama
333 milles
Empress of Japan,
15 hrs 54 min.
Record précédent,
19 hrs.



Le luxueux paquebot "Empress of Japan" du Pacifique Canadien, d'un jaugeage de 28,000 tonnes, s'est d'emblée assuré le titre de roi de la vitesse et du confort sur l'océan Pacifique, après les nombreux records qu'il a établis depuis sa mise en service sur la route orientale, l'été dernier. Lors de sa dernière traversée de Yokohama à Vancouver, soit une distance de 4,280 milles, le navire effectua le trajet en 8 jours, 3 heures et 18 minutes, réduisant ainsi son record précédent par 3 heures et 40 minutes.

Le gros navire détient de plus les records de vitesse entre Vancouver et Honolulu; Honolulu et Yokohama et Yokohama et Kobe. Ce dernier record est considéré comme le meilleur jamais établi au Japon. Le commandant de l'"Empress of Japan", le capitaine Samuel Robinson, a déclaré après son dernier voyage, que le navire possédait encore une réserve considérable de puissance et qu'il pourrait décrocher un autre record dans un avenir rapproché.

S'AGIT-IL DE VOS YEUX?



Carrière & Senécal, Limitée.

OPTOMETRISTES-OPTICIENS A L'HOTEL-DIEU.

271, Rue STE CATHERINE EST

TEL. LA. 7070

UN EXPERT EN ALIMENTATION DÉFEND LE PAIN BLANC.



"On a dit tellement de choses au sujet de la valeur du pain de blé entier, des choses tantôt exactes, tantôt exagérées, qu'on en revient aujourd'hui à des idées plus justes concernant le pain", a déclaré récemment le Dr R. E. Lee, directeur des recherches pour le compte de la Standard Brands Limited, dans une causerie faite devant les boulangers canadiens.

"L'agitation en faveur du pain de blé entier, a encore dit le Dr Lee, se déclenche périodiquement, se répand comme une véritable épidémie, puis se calme complètement. Personne ne peut sensément attaquer le pain, qu'il soit blanc ou brun, car les deux sortes ont leur place dans le régime alimentaire. La farine est l'une des matières alimentaires les plus digestibles que nous ayons. Toutes les variétés de pain sont bonnes, mais on le croirait difficilement après avoir lu certains articles écrits par ceux qui recommandent l'usage exclusif du pain de blé entier.

"Un régime comportant une trop forte proportion de pain grossier a pour effet de tellement stimuler les muscles intestinaux, que les matières alimentaires ne sont plus ensuite aussi complètement absorbées que si elles passaient dans le canal digestif à une allure normale. C'est pour cette raison que le pain de blé entier est toujours

compris dans les régimes alimentaires ayant pour but de faire maigrir.

"Beaucoup de ce qui est écrit au sujet de la farine blanche est appliqué sans raison au pain blanc par des gens qui oublient que le pain blanc, tel que fait aujourd'hui, est un aliment très riche, contenant du sel, du lait, des matières grasses, de la levure et ordinairement, de l'extrait de malt.

"La pain blanc doit occuper dans un régime la même place que toute autre variété, et aucune ne doit être consommée exclusivement. La valeur de la variété dans l'usage du pain est incontestable, car non seulement elle assure l'apport d'ingrédients essentiels pour maintenir la croissance normale, mais elle stimule aussi l'appétit. Il arrive souvent que la perte de l'appétit soit le résultat d'un régime alimentaire mal équilibré. Mettez de la variété dans ce que vous mangez et vous verrez la différence.

"Tout le monde devrait manger du pain en abondance, car c'est un aliment d'une haute valeur alimentaire pour le corps humain, mais on doit toutefois éviter d'émauser l'appétit par la monotonie. Ainsi, par exemple, on peut trouver chez le boulanger du coin, des choses très agréables et très appétissantes en matière de pain".

Pas encore de contestation...

Suite de la première page.

accusations de collusion (champerty), suivront peut-être les contestations d'élections déclenchées par les Houdistes pour empêcher les députés libéraux élus le 24 août, de siéger à la Législature.

Dans des exceptions préliminaires soumises à la Cour Supérieure, il est allégué que les contestations n'ont pas été prises par les requérants dans leur pro-

pre intérêt, mais en réalité à l'instigation d'autres personnes n'ayant aucun intérêt direct dans les divisions particulières où les procédures ont commencé.

L'accusation de "champerty" consiste à déclencher des procédures légales, et dans les exceptions préliminaires, il est allégué particulièrement par M. Joseph Cohen, député de St-Laurent, qu'il existe collusion entre les requérants et les chefs et organisateurs du parti conservateur, par laquelle les requérants, afin de se servir de leurs noms, ont été garantis contre tout frais.

Chasseurs, de la prudence

Une chose que tout nemrod ne devrait jamais oublier quand il se trouve en plein bois.

Les citoyens de notre ville ou de l'extérieur qui vont, de ce temps-ci, faire une excursion dans les bois voisins, d'où ils espèrent revenir avec, sinon un chevreuil, du moins quelque chose apte à compenser pour le plomb qu'ils ont dépensé, fe-

raient bien de ne pas oublier que ces bois sont actuellement fréquentés par d'autres chasseurs aussi en quête de gibier.

Le fait de voir bouger des rameaux ou d'entendre craquer des branches mortes ne signifie pas nécessairement qu'on est à la veille de se trouver en présence de l'animal attendu et qu'on peut, par conséquent, tirer dans la direction d'où part ce bruit. Il arrive trop souvent que ce qu'on avait pris pour un ours ou un chevreuil était un homme.

C'est une méprise de ce genre qui a été samedi la cause d'un fâcheux accident dont M. Alfred Patenaude, de St-Malo, fut la victime. M. Patenaude avait pénétré dans un épais fourré pour y dénicher le gibier quand il reçut soudain en plein abdomen la décharge d'un fusil. C'était un autre chasseur qui, de loin, l'avait confondu pour maître Martin. Le malheureux nemrod a été transporté à l'hôpital St-Vincent de Paul à Sherbrooke, où l'on nous apprend qu'il est encore en danger.

L'accident arrivé près de St-Malo peut se répéter ici.

Il convient donc de recommander à tous les chasseurs de se montrer très prudents chaque fois qu'ils partiront pour une tournée cynégétique.

Noir et blanc

On voit du noir et blanc combiné pour faire d'exquises robes de soirée. Un modèle vu récemment avait un corsage en chiffon noir tandis que la jupe très fournie et longue, passait par toutes les teintes de gris jusqu'à ce qu'on en arrive à une ligne de blanc pur au bas. Une autre robe en dentelle était nuancée de gris d'abord, de perle, enfin de violet. Une création en velours chiffon avait un corsage gris allant jusqu'à l'ivoire en descendant.

SI VOUS AVEZ BESOIN...

D'EN-TÊTES DE LETTRES,

ENVELOPPES, CIRCULAIRES,

INVITATIONS DE MARIAGE,

CARTES DE REMERCIEMENTS,

ETC., ETC., ETC., ETC., ETC.

Ne manquez pas de demander nos prix.

Ils vous conviendront certainement.

L'IMPRIMERIE DE FORMULES LÉGALES, Ltée.

WATERLOO, P. Qué.



CLAIRVOYANTE
CARTOMANCIENNE

Le Présent... L'Avenir... vous seront dévoilés par Mademoiselle Jeanne, qui possède plusieurs années d'études dans les sciences de la cartomanie. Ses révélations vous surprendront, et seront pour vous un guide précieux. Lisez dans les cartes comme dans un livre. Coupez le paquet de cartes trois fois, dites nous quelles cartes vous avez retirées, et envoyez 50 cents en bon de poste. Correspondance confidentielle. Pourquoi retarder? Ecrivez dès aujourd'hui.

Adressez:

Mademoiselle JEANNE,
Casier Postal 1100
Beauce-Jonction, Qué.

Nerfs épuisés

Mme. Stinson, qui craignait même la solitude en plein jour, dut son retour à la santé aux Pilules Roses du Dr. Williams (tonique)

Aujourd'hui robuste et bien portante

"A la suite d'une maladie grave", écrit Mme John Stinson, R.R. No. 2, Peterboro, Ont., "mes nerfs étaient épuisés, je ne pouvais dormir la nuit et j'avais même peur de rester seule en plein jour. Finalement, je décidai d'avoir recours au remède préconisé de ma mère—les Pilules Roses du Dr. Williams. J'en pris plusieurs boîtes—pas plus de six—et elles me firent grand bien. Aujourd'hui, je vis sur une ferme où mes forces me permettent de vaquer à toutes sortes de travaux".

Le fer et autres éléments contenus dans les Pilules Roses du Dr. Williams (tonique) ont un effet direct sur le sang. Ils augmentent la proportion d'oxygène du sang—l'élément si essentiel à la vie et à la santé.

Pourquoi ne prenez-vous pas, vous aussi, la décision de bénéficier des propriétés fortifiantes des Pilules du Dr. Williams? Demandez-les par leur nom chez votre pharmacien. 50c le paquet. F132

ÉCOLE TECHNIQUE

200, rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

COURS D'AUTOMOBILE

Un cours complet de mécanique et d'électricité d'automobile préparant aux examens de mécaniciens en véhicules-moteurs. Moteurs modernes de tous genres. L'école Technique de Montréal est la seule autorisée à faire passer ces examens. Nos diplômés sont recherchés par tous les bons garages. Pas de promesses irréalisables mais des faits. Venez ou écrivez. Le prochain cours commencera le 19 octobre 1931.



Toujours de l'Espoir

même quand d'autres médecines ne vous ont pas aidé. Une simple et vieille préparation herbeuse comme le

NOVORO

Du DR. PIERRE

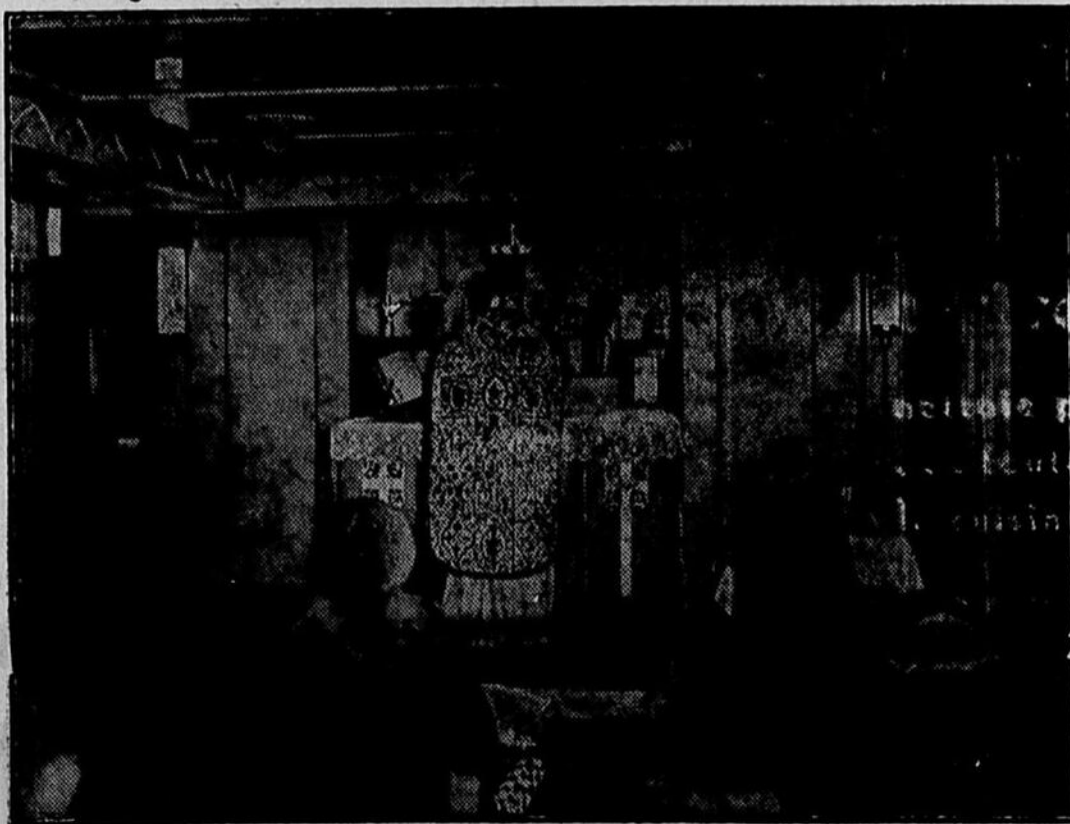
peut vous remettre sur la route de la santé. Il a fait cela pour des milliers d'autres. Pourquoi pas pour vous?

Il est absolument sain. Ne contient pas de drogues nuisibles. Il est bon pour toute la famille.

L'histoire intéressante de sa découverte, avec des renseignements très valables, et des attestations véritables, est envoyée gratuitement sur demande. Ce remède herbeux renommé ne peut être obtenu chez les droguistes. Des agents spéciaux le fournissent. Ecrire à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
4501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
Déposé libre de tous droits au Canada.

Célébration de la messe en mer



Les membres du clergé catholique ne sauraient manquer d'apprécier, parmi les nombreuses innovations réalisées à bord du puissant paquebot "Empress of Britain", récemment mis en service sur l'Atlantique, la présence, dans un des salons du navire, d'un autel pour la célébration de la messe en

mer. Cet autel est ingénieusement dissimulé dans une des murailles du salon, derrière des portes qu'il suffit simplement d'ouvrir lorsque vient le moment de célébrer le saint-office. Le salon est ainsi aisément transformé en chapelle où les passagers catholiques peuvent se réunir le dimanche pour

entendre la messe, comme ils le feraient s'ils étaient à terre. Cette attention du Pacifique Canadien caractérise bien le désir de cette grande compagnie d'assurer à tous les passagers, sur son luxueux transatlantique, un service qui ne s'arrête pas seulement à leur confort matériel, mais s'étend même jusqu'au domaine spirituel.

GIN HOLLANDAIS IMPORTÉ AUTHENTIQUE

La Plus
Célèbre et REELLE
Saveur Hollandaise

Qualité et saveur importées qui ne viennent que de Hollande—qui ne s'offrent que dans le fameux Gin de Kuyper.

BOITELLE \$1.15

BOITES EN BOUTEILLES DE 20 centes

JOHN de KUYPER & SONS
Botteliers—Distillers
Rotterdam—Hollande

Gin de KUYPER

L'émission des actions de la Southern Canada Power crée un autre record

La septième campagne de la compagnie obtient grand succès.— L'émission d'actions privilégiées plus que souscrite.— L'augmentation continue des recettes crée de la confiance dans l'industrie.

La Southern Canada Power Company, Limited, vient de terminer heureusement sa septième campagne d'abonnés-actionnaires. Réalisés dans des circonstances spéciales, le succès obtenu est encore plus digne de mention.

L'ouverture officielle de la campagne avait été fixée au lundi matin, 12 octobre. Il a fallu fermer les livres à minuit le samedi 10 octobre parce que les demandes à cette date, dépassaient déjà de beaucoup le nombre d'actions dont on disposait. A cette heure on avait reçu des demandes pour plus de 5000 actions ou plus de 2000 actions du montant dont on disposait.

L'émission de 3000 actions privilégiées participantes six pour cent cumulatif est la plus petite faite depuis 1923. Toutefois le fait de faire une émission, à l'époque actuelle, établit clairement toute la confiance que la compagnie possède dans la communauté qu'elle dessert et aussi la solidité de la compagnie et l'assurance de la continuation de ses succès.

Cette campagne a été un événement annuel au cours des trois dernières années. Quatre années durant, soit jusqu'en 1929, il ne s'en fit pas. L'an dernier était considéré comme une mauvaise période mais rien de comparable à cette année. Le fait que cette dernière campagne a été un succès prouve hautement en faveur de la compagnie.

Le record du passé a évidemment contribué pour beaucoup au succès de cette année. Chacun a mis l'épaule à la roue pour

prouver ce qu'on peut faire dans une mauvaise année.

Avant l'émission de cette année la compagnie avait 6500 abonnés-actionnaires. Il est clair que plusieurs anciens actionnaires ont acheté de nouveaux titres cette année mais on croit aussi que plusieurs nouveaux vont s'ajouter à la liste. La restriction de cinq actions par client a dû contribuer à l'augmentation du nombre des actionnaires. On estime maintenant que la proportion des abonnés possédant des actions est d'à peu près un pour quatre.

Une des caractéristiques encourageantes de la Southern Canada Power est que les recettes ont continué d'augmenter en dépit de la baisse des affaires un peu partout au Canada.

Cela prouve que l'entreprise a été construite sur des bases solides. Elle a contribué à amener de nombreuses industries pour s'ajouter à celles qui existaient déjà. Ces industries ont été attirées dans le district par l'excellence du service offert par cette compagnie d'utilité publique. Bien qu'il y ait une certaine diminution d'activité dans quelques manufactures on avait pourvu à cela en diversifiant le

genre d'industries. Comme résultat la diminution dans certains quartiers est compensée par l'augmentation dans d'autres. La compagnie grâce à cette politique a vu ses recettes s'accroître régulièrement. Les actionnaires seront en mesure de juger de cet état de chose par le rapport annuel qui leur sera adressé plus tard dans l'an-

née. Les entreprises hydro-électriques d'ordinaire continuent à progresser lorsqu'il y a diminution d'activité. C'est pour cette raison que la clientèle du placement recherche tellement les titres de ces entreprises. Dans ce domaine, la Southern Canada Power n'occupe pas une position secondaire.

Les fonds provenant de la vente des actions aux abonnés vont dans le trésor et servent à faire les agrandissements nécessaires afin d'être en mesure de répondre à la demande. Les demandes viennent d'un peu partout. Il y a d'abord les nombreuses industries qui ont été installées dans le district grâce à la compagnie et qui consomment beaucoup d'énergie. Ensuite les besoins domestiques constituent aussi une autre forte demande. Notons aussi l'éclairage des villes et des villages.

Rien n'a autant que l'électricité ajouté au confort de la vie, soit pour le foyer soit aussi pour la communauté toute entière. Grâce à l'électricité les populations ont augmenté et elle a créé de nombreuses sources de travail. Les avantages provenant de l'électricité ont fait bouler de neige avec ce résultat que toute la communauté en profite.

Les abonnés, en plaçant leurs épargnes sur les actions de la compagnie, font un double emploi car les recettes de la compagnie sont distribuées dans le district d'où elles proviennent. La population desservie ne manque pas d'apprécier tout cela car elle ne sera pas prête, d'année à l'autre, à acheter les actions que la compagnie offre.

On aura une idée de la solidité des actions privilégiées quand on saura que l'an dernier les recettes ont égalé trois fois la somme requise au paiement des dividendes. En plus de son grand nombre d'abonnés actionnaires la compagnie est fière de dire que plus de quatre-vingt pour cent de ses employés sont aussi des actionnaires.



LE TELEPHONE COUTE PEU AUX AMOUREUX

Les taux du soir des appels entre postes (n'importe quel) : 7 p.m. à 8.30 p.m. heure locale. Les taux de nuit sont de 8.30 p.m. à 4 a.m. et sont encore plus bas.



Les journées étaient monotones à l'hôpital. Pourtant, ses amis faisaient tout en leur pouvoir pour l'égayer — sa chambre était toujours abondamment fleurie de roses parfumées — mais le soir surtout elle était heureuse, lorsque son cher Jacques venait s'asseoir à côté de son lit et lui parlait affectueusement, de cette voix douce et sympathique qu'elle aimait tant.

Un jour, il lui fallut quitter la ville pour une affaire urgente, et elle se demanda comment elle pourrait supporter l'attente de son retour. Mais Jacques, en homme averti qui ne s'embarrasse pas pour si peu, sut vite quoi faire pour éliminer la distance. Chaque soir, à neuf heures précises, il appelait son amie par téléphone longue distance et lui disait de ces choses qu'elle aimait tant entendre de ses lèvres.

Et n'allez pas croire que c'était pour lui extravagance que d'agir ainsi, car les taux de nuit sont toujours très bas... et pour des amoureux éloignés l'un de l'autre, n'est-ce pas le moyen de communication idéal?

UNE FILLETTE FAIBLE

M. Wilfrid Lachambre de St-Bernard, Qué., écrit: "Notre fillette de 12 ans était bien faible, elle ne pouvait trouver le sommeil et n'avait pas d'appétit. Après l'emploi de quelques bouteilles de Novoro elle augmenta de poids, dormit profondément la nuit entière et elle jouit maintenant d'une excellente santé. Cette célèbre médecine faite avec des plantes aide à faciliter la digestion et l'élimination, causes essentielles au maintien d'une bonne santé. On la fournit directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd, Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada."

Où allons-nous

D'après les rapports des journaux, les divers gouvernements du Canada ont dépensé l'an dernier 70 millions de dollars pour aider les chômeurs.

Cette somme énorme n'a servi que d'aide temporaire. Nous n'avons pas alors prévu que ces mêmes familles pourraient encore avoir faim, plus tard.

Cette année, il nous faudra dépenser une centaine de millions de dollars, pour que des milliers de familles canadiennes ne meurent pas de faim. Toutes les familles aidées l'an dernier devant encore être aidées cette année, parce que l'an dernier nous n'avons pas prévu à leur établissement de façon permanente.

On nous rapporte que la même politique d'imprévoyance prévaudra cette année.

Est-ce possible? Veut-on l'établissement du "dole" comme en Angleterre?

Il n'est pourtant pas nécessaire d'avoir horreur de la logique dans l'administration de nos affaires.

Le premier et le plus impérieux devoir de tous nos gouvernants ne fut-il pas toujours de préparer l'établissement des Canadiens dans leur propre pays.

De quelle manière nous sommes-nous occupés de cette oeuvre primordiale?

Est-ce que le principe de notre politique ne fut pas de pousser les Canadiens à l'établissement des Canadiens sur les terres de leur pays.

Est-ce que la situation ouvrière, au Canada, n'est pas fortement compromise justement parce que nous avons dépensé trop de millions pour faire venir des étrangers que

nous avons jetés sur notre marché du travail?

Est-ce que cette politique de préférence envers les étrangers n'a pas forcé des centaines de milliers de Canadiens à émigrer?

Nous savons où nous a conduit cette politique de préférence pour l'étranger, chez nous, cette négligence d'aider à l'établissement au Canada de la population canadienne.

Mais, où allons-nous, avec ces dépenses de douzaines de millions, annuellement, pour empêcher des Canadiens de mourir de faim, sans jamais prévoir à les établir sur des terres du pays, afin qu'ils arrivent à pouvoir se suffire?

Un pays qui, comme le Canada, contient tant de millions d'acres de bonne terre arable incultes près des chemins de fer, des routes, des voies de communication de toutes sortes; un pays où l'on trouve tant de ressources naturelles inexploitées, ne devrait pas connaître les horreurs de la crise économique que nous subissons présentement.

Pour cela il faudrait favoriser l'établissement des familles sur les terres du pays, au lieu de dépenser nos millions à faire vivre des milliers de familles, en ville, à ne rien faire.

C'est ce que nous ne faisons pas.

Et pourtant il n'en coûterait pas plus cher pour favoriser l'établissement des chômeurs sur des terres qu'il va en coûter pour les faire vivre, par exemple, le long et au travail de la grande bêtise nationale qu'en certains endroits on nomme la grande route transcontinentale, ou encore pour les faire vivre à ne rien faire, en ville... quand on ne les emploiera pas à des travaux de luxe que l'état de nos finances ne devrait pas nous permettre d'entreprendre.

On nous dit qu'il est tard pour établir des familles cette année.

C'est possible. Il faut admettre cependant, que, dès juillet, on savait qu'attendre en octobre pour établir des familles, ce serait tard.

Il faut admettre que dès le mois de juillet nous avions voté les crédits nécessaires pour aider les chômeurs.

On ne nous contredira sûrement pas si après maints hommes publics éminents, nous soutenons que le moyen le plus pratique de régler la question du chômage, c'est d'aider à l'établissement permanent des chômeurs qui veulent retourner à la terre.

On devra admettre également

que dès juillet, des milliers de familles de chômeurs avaient fait application pour des terres et de l'aide pour s'y établir.

Est-ce la faute de ces familles si on n'est pas venu à leur aide plus tôt?

Comment peut-on leur dire maintenant qu'il est trop tard?

Si, des cent millions que nous dépenserons pour aider les chômeurs cette année, on en prenait vingt pour aider celles des familles qui veulent des terres, bientôt nous n'aurions plus à nous occuper de ces familles. Et, à la longue, nous finirions par n'avoir plus besoin de dépenser tant de millions, inutilement. Et il resterait encore 80 millions pour aider ceux qui préfèrent demeurer en ville aux frais des autres.

Où allons-nous, si nous refusons d'aider les gens de coeur qui veulent s'établir sur des terres au pays, réservant nos faveurs pour les autres, ceux qui refusent d'aider au développement du pays par la culture de ses terres?

Oui, où allons-nous? J.E. Laforce.

Nouveaux noms pour des vieilles nuances

Les nuances ne changent guère quoique au début de toutes les saisons on les baptise de nouveaux noms qui ajoutent un lustre nouveau et original au vieux vocabulaire.

Tropique, arabe, pasoe, indotan, bédouin, tangier, tahibi, rayon de soleil, voilà les noms du beige.

Oasis, negrita, greyhound, fumée sont employés pour décrire le gris.

Biskra est un brun très foncé tout en étant bien défini. Tuile espagnole est un rouge tirant sur l'orange; brique est changé en terra cotta; vert persan est un vert avec du jaune dedans, ce qui donne une teinte olive. Le rouge baddad ou persan, est rouge tomate autrement dit.

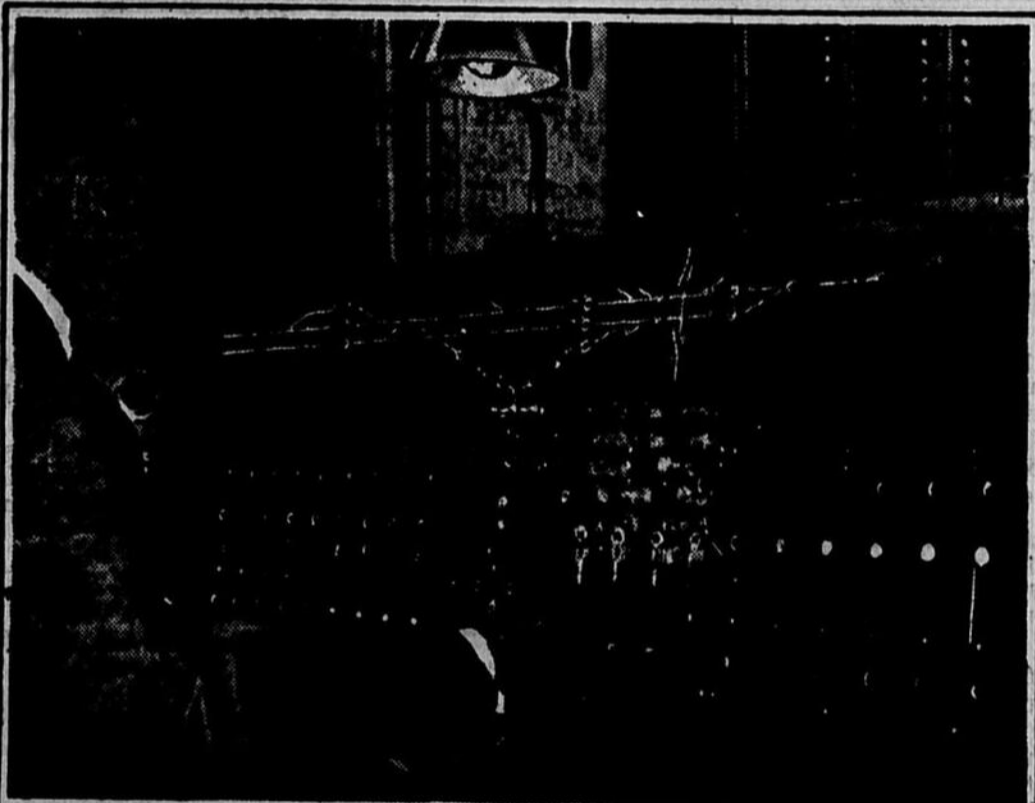
Soulagez le RHUMATISME

avec **DODD'S KIDNEY PILLS** SMALL KIDNEY DISEASE

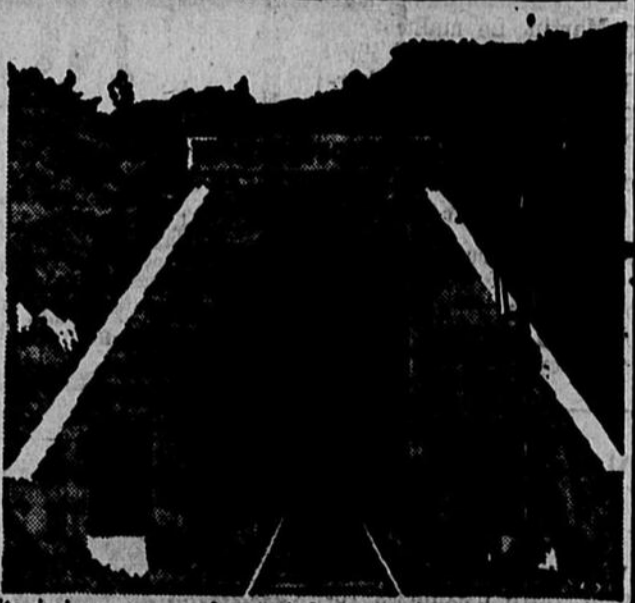
Pilules Dodd pour le Rein

1087 THE PHARMACY

Le service des signaux dans le tunnel de Québec



Le nouveau tunnel, que le Pacifique Canadien a fait percer sous les Falaises d'Abraham, là où en 1759 Wolfe vainquit Montcalm et conquiert le Canada à l'Angleterre, est maintenant la porte d'entrée des nombreux visiteurs étrangers qui viennent au Canada sur les paquebots "Empress" de l'Atlantique. Au pied de la falaise qu'escalada Wolfe à la tête de ses troupes, de nouveaux quais spacieux ont été construits pour les navires du Pacifique Canadien et des rails posés conduisant jusqu'à l'entrée du nouveau tunnel que l'on voit au bas de cette illustration. La construction de cette ar-



que d'un mille de long s'élève ainsi aux voyageurs les aménités du transbordement automobile en ville. Le tunnel débouche à Saint-Malo et, à cet endroit, rejoint la ligne principale de la compagnie conduisant à Montréal. La gravure du haut fait voir le système des signaux du tunnel qui est fort intéressant à plusieurs points de vue, car non seulement sert-il à diriger les convois dans le long passage souterrain jusqu'à la ligne principale, mais contrôle la voie et les passages à niveau à partir de l'entrée du tunnel jusqu'à l'extrémité des quais. Le préposé aux signaux a en face de lui un tableau qui comprend un certain nombre de leviers électriques pour ouvrir et fermer les signaux; et aussi 20 boutons rotatifs faisant fonctionner un nombre égal de signaux lumineux en divers endroits, sur les voies soumises à son contrôle. Par ce même tableau, le préposé peut surveiller les moindres mouvements des trains en circulation. On remarquera que ce même tableau reproduit un tracé des voies du tunnel et des embranchements qui y conduisent. La ligne qui descend sur le tableau est celle du tunnel et les lignes supérieures représentent la voie principale. Les lumières indicatrices sont rouges, jaunes et bleues. Le système fut fourni par la General Railway Signal Co. et installé par les employés mêmes du Pacifique Canadien.

AU Foyer

Madame la Lune

*Madame la Lune est très curieuse,
Montrant son nez blanc dès que vient le soir,
Et reste là-haut, bien silencieuse,
Ecarquillant l'oeil afin de tout voir.*

*Pour tout voir aussi, ses nièces, ses filles
Et leur mille enfants — les Etoiles — font
Des trous dans le ciel avec des aiguilles
Afin d'y coller leur petit oeil rond.*

*Quand il est bien tard, Madame la Lune
Descend tous le long des rayons follets,
Et pour voir chez nous, soudain l'important
Vient montrer son oeil au trou des volets.*

*Elle ne remonte au sein des nuages
Que quand les enfants dorment en tous lieux;
Et si quelques-uns n'ont pas été sages,
La Lune s'en va le redire aux cieus.*

Leon XANROF.

L'art de faire du thé

Approximativement 26,000,000 tasses de thé sont consommées tous les jours au Canada, et il est douteux que même un dixième de cette quantité de thé soit préparé avec les précautions nécessaires afin d'obtenir un breuvage délicieux et d'une saveur parfaite. Nous reproduisons ici la lecture de cet article:

"Le thé est un des bienfaits de la nature. Il apaise l'esprit et rafraîchit le corps des fatigués de la journée.

"Une tasse de thé vraiment délicieuse ne peut être obtenue qu'en se servant d'un thé de qualité supérieure et en suivant consciencieusement les règles nécessaires à la préparation afin d'extraire l'essence pure et douce dont la nature a doué toutes les feuilles de thé, même les plus petites.

"Dans l'Orient où le thé a été en usage depuis plus de mille ans, les préparatifs pour l'infusion du thé sont considérés comme un art, et un arôme riche et bienfaisant peut être extrait des feuilles de thé en observant les règles suivantes:

- 1.—N'employez que la meilleure qualité de thé. Le thé devrait, en plus, être frais afin d'émettre les huiles essentielles si nécessaires au succès de l'infusion.
- 2.—La qualité de l'eau affecte la saveur du breuvage. Prenez de l'eau fraîche du robinet, et faites-la bien bouillir. Ne vous servez jamais d'eau qui a déjà bouilli.
- 3.—Servez-vous d'une théière en porcelaine ou en faïence; jamais en métal ou autre composition si vous voulez obtenir une infusion parfaite. On doit également éviter les boules à thé métalliques.
- 4.—Ebulliez la théière pour la réchauffer, et mettez-y une cuillerée de thé pour chaque tasse de thé requise.
- 5.—Versez ensuite sur les feuilles, fraîchement bouillies et laissez infuser dans un endroit chaud pendant cinq minutes. Agitez-le légèrement afin de rendre la force du thé plus uniforme.

RECETTES

Mayonnaise cuite sans huile.
Détail: 1-2 tasse de lait, 1-2 tasse de crème, 1 cuillerée à table de moutarde, 2 cuillerées à table de farine, 2 cuillerées à table de beurre, 1-2 tasse de vinaigre de vin, 1-2 cuillerée à table de sucre, sel et poivre.

Mode de préparation: Chauffez le beurre, ajoutez la farine blanche et la farine de moutarde, puis le lait chaud, le sucre, le sel et le poivre. Cuire 5 minutes. Joindre la crème et en dernier lieu le vinaigre chaud. Laissez refroidir. Servir avec n'importe quelle salade.

Mayonnaise à l'huile.—Mettez dans un petit bol 1 jaune d'oeuf cru, et un autre cuit dur; ajoutez 1-2 cuillerées à table de moutarde, 1 cuillerée à table de sucre en poudre; 1-4 de cuil-

lerée à thé de poivre, 1-2 cuillerée à thé de sel, bien mélanger ces ingrédients; ajouter par petite quantité et en tournant continuellement 1-2 tasse d'huile d'olive.

La mayonnaise doit être assez épaisse pour conserver sa forme. Ensuite 3 cuillerées à table de jus de citron et 1 cuillerée à thé de vinaigre; mélanger de nouveau et mettre au frais jusqu'au moment de servir.

Bifteck de foie.—Coupez en belles tranches du foie de veau. Saisissez-les à la poêle dans du beurre très chaud; retournez, salez, poivrez, couvrez et laissez cuire quelques minutes. Posez les tranches sur un plat chaud garni de persil haché fin et de noisettes de beurre.

Saucisson et olives.—Le saucisson se mange avec du beurre, mais on peut l'accompagner d'une sauce qui en fera une entrée plus copieuse. La sauce peut être au choix une mayonnaise, piquante, etc. On y place les rondelles de saucisson cuit ou cru, agrémenté d'olives dénoyautées.

Langue de boeuf sauce riche.
Faites braiser la langue à très petit feu dans de l'eau en quantité suffisante avec sel, poivre, persil, ciboule, thym, laurier, oignons et carottes en tranches. Quand la langue est cuite, enlevez la peau qui la recouvre, piquez-la de petits lardons et mettez-la à la casserole. Pour la sauce, faites fondre ensemble beurre et jambon en tranches. Ajoutez persil, oignon, thym, laurier; mouillez avec bouillon et jus de citron.

Souffle vanille.—Faites revenir un instant une cuillerée de farine dans du beurre fondu, ajoutez un demiard de lait, deux cuillerées de sucre, de la vanille. Laissez cuire dix minutes, retirez du feu, laissez refroidir un peu, incorporez trois jaunes d'oeufs, six blancs battus en neige ferme, mélangez, versez dans un moule beurré, passez au four dix minutes.

Aux heures élégantes

Le satin et le velours ont reconquis dans la mode une place d'honneur. Les robes habillées, aux façons étudiées, se font presque toutes dans ces tissus, reléguant au second plan les crêpes dont le triomphe ne connaît pas de bornes.

Satin et velours noirs sont le cri du jour. Employés séparément ou combinés, ils s'égalent souvent d'une touche de blanc, quand ce n'est pas d'une parure toute entière. Ces tissus ont le grand avantage d'être de tous les âges, de convenir à toutes et de plus, d'être pratiques autant qu'élégants, car ce ne sera pas commettre un impair que de posséder dans sa garde-robe, une toilette de satin noir ou noir et blanc ou un de ces petits costumes de velours noirs à chemisette de satin blanc, dont la mode est, dès à présent, prodigieuse.

Tout ce qui se dit quant au noir, en fait de mode, cette saison, peut immédiatement s'appliquer au brun foncé dont il

Tendres feuilles crispées

'Frais des Plantations'



donnant l'exquise saveur originale du thé

Vert ou noir — à partir de 60c lb.

est en ce moment la nuance jumelle.

Si les crêpes unis sont un peu délaissés, il ne s'ensuit pas qu'ils soient complètement abandonnés et si les imprimés ne tiennent plus, comme cet été le haut du pavé, ils sont remplacés, pour la demi-saison, par les crêpes-tweed, dont on fait de ravissantes robes et de délicieux costumes de saison ou de voyage. Les bruns mêlés de beige et les teintes rouille connaissent déjà des succès, qui s'affirmeront encore davantage.

Le genre tailleur très porté dans ces sortes de vêtements, s'imisce également dans la robe habillée qui est l'objet d'une recherche toute particulière. Les jupes conservent un peu d'enfance et quelques découpes, des plis, des nervures, des empiècements qui semblent se prolonger plus qu'avant, laissant une hauteur moindre à l'enforme qui s'obtient aussi à l'aide de plis groupés et maintenus par le haut seulement.

La taille reste à sa place normale pour le jour, malgré toutes les rumeurs voulant que la taille empire allait bientôt disparaître.

En résumé, malgré toutes les complications du façonnage, qui demeurent le secret de la couturière et la révéler, les robes de ville et de réception sont toutes empreintes d'une apparence de grande simplicité et d'une sobriété qui étonne. C'est pourquoi on ne saurait attribuer trop de prix à la qualité de la marchandise que l'on emploie si l'on veut obtenir cet effet qui, quoi qu'on fasse et dise, est exclusivement le propre des beaux tissus parce que seuls, ils possèdent ce flou indispensable au succès d'une création.

Les sandwiches

Les sandwiches ne sont pas un mets nouveau; elles existent au moins depuis deux cents ans. Celui qui l'inventa fut le comte de Sandwich; en 1753, alors qu'il assistait à une partie de cartes intéressante, il ne voulut pas quitter sa place à l'heure du repas; il commanda qu'on lui apportât le roastbif qu'il devait manger; il s'en fit couper une large tranche qu'il plaça entre deux morceaux de pain.

Si elles sont une combinaison de légumes, de fromage ou d'oeufs, les sandwiches sont aussi agréables que nourrissantes et elles méritent la place qu'elles ont occupée aujourd'hui, dans la diète ordinaire tant des adultes que des enfants.

L'EGOISME, ENNEMI DE LA JOIE

Quand nous étions enfants, nous ne prenions pas la peine de cacher nos sentiments d'égoïsme; nous prenions tout naturellement, la plus grosse part du gâteau, et le bonbon le plus appétissant, de même que sous prétexte d'étudier nos leçons, nous ne craignons pas d'accaparer le meilleur fauteuil tandis que les autres mettaient le couvert et essuyaient la vaisselle.

En grandissant, notre égoïsme a pris des allures plus discrètes et nous ocherons au besoin à le voiler sous des airs de vertu; mais il existe toujours et il se trahit au moment où l'on s'y attend le moins.

C'est ainsi que nous parta-

geons avec les autres les dons qui nous ont été départis par la Providence, mais il arrive que notre vanité nous aveugle, parce qu'elle leur fait, sous le daigt qu'ils ont été nous bien partagés dans la répartition des talents ou de la fortune.

L'une des pires formes d'égoïsme, celle qui est le plus désagréable au prochain, c'est la susceptibilité. Nous étions si soigneusement les faits et gestes de ceux qui nous entourent nous jugeons si sévèrement leurs paroles et leurs intentions qu'ils ne se sentent jamais à l'aise et qu'ils ne peuvent jamais répondre à ce que nous exigeons d'eux.

L'égoïsme détruit aussi la joie à laquelle nous aspirons tous. Car tout ce que nous souhaitons, c'est avec l'arrière pensée qu'il nous apportera du bonheur. La richesse n'est précieuse que parce qu'elle peut acheter les positions et les honneurs nous tentent que parce que nous trouvons qu'ils renferment des joies insonnues. Et même notre désir de faire du bien à nos semblables suppose un coeur et un esprit avides de jouissances plus raffinées.

Le bonheur, comme l'oiseau bleu, semble toujours nous fuir, précisément parce que notre égoïsme nous empêche de savourer celui qui est à notre portée. Parce que nous le voudrions autre ou parce que notre coeur uniquement occupé de bagatelles, est incapable d'éprouver un sentiment profond.

Le remède à nos ennuis égoïstes, c'est l'entraînement progressif vers la joie, celle qui est indépendante des circonstances et qui tient plus aux dispositions de l'âme.

Soyons comme l'oiseau qui chante sur la branche trop frêle pour le porter, et qui lorsque elle-ci cède, se souvient qu'il a des ailes.

Gymnastique oculaire

Dans une note d'été, nous avons mentionné que l'œil est un organe de grande importance, et que l'absence de sa fonction normale, par une sorte de message, de gymnastique de l'œil, capable d'assouplir les muscles et de courber en arrière du cristallin. Cette gymnastique a été préconisée par M. d'Arsonval, docteur de la Faculté de New-York, dans une communication à l'Académie de médecine, présentée ensuite à l'Académie des Sciences par M. d'Arsonval.

Au cours des nombreuses applications de sa méthode pendant ces dix dernières années, M. d'Arsonval a pu se rendre compte de l'effet favorable qu'elle présentait vis à vis de la cataracte.

La cataracte est une sclérose, un épaissement du cristallin; le seul moyen de rendre la vue à ceux qui sont atteints de cette infirmité est l'enlèvement de ce cristallin qu'on remplace par des verres de lunettes. Or, la gymnastique oculaire imprime à l'œil malade des mouvements qui contribuent à lui assurer une meilleure nutrition, entraînant une régénération cellulaire de l'organe en voie d'atrophie. Après un traitement plus ou moins prolongé, l'œil menacé de cataracte est plus clair, distingue mieux et de plus loin, et l'opération n'est pas rendue indispensable.

Ce traitement de l'œil par un exercice convenablement appliqué apparaît d'ailleurs tout à fait logique.

A celles qui sont ambitieuses. Gros salaire. Grande demande à celles qui veulent apprendre la culture de beauté et la Coiffure. Joignez le plus grand système du Canada. Diplôme décerné. Ecrivez pour information ACADEMIE MARVEL, 8 Ste-Catherine Est - Montréal

Choisissez ensemble votre LAVEUSE ELECTRIQUE



La maîtresse de maison sait de quoi il s'agit... cette corvée hebdomadaire au dessus des cuves bouillantes. Elle sait bien POURQUOI elle désire une laveuse électrique. Et le chef de la maison comprendra aussi ses raisons, dès qu'il verra la simplicité, la facilité, l'efficacité et l'économie d'une laveuse électrique. Donc, venez ensemble et laissez-nous vous les démontrer à tous deux. Choisissez ensuite VOTRE laveuse à être livrée immédiatement, aux termes que nous offrons actuellement.



Payez seulement \$5.00 Comptant
La balance en paiements mensuels faciles

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

Lessive en Flocons

nettoie planchers, murs... toutes choses dans la cuisine



■ Plancher pour éblouir ■ Plancher pour boi de cabinet ■ En solution pour nettoyage général

GILLETT

★ La lessive ne doit jamais être dissoute dans l'eau chaude.

GARDEZ toujours une boîte de Lessive Gillett sous la main et vous simplifierez de moitié vos travaux de nettoyage dans la cuisine:

Casserolles, chaudrons et plats graisseux, murs tachés, plancher de cuisine, etc. ; ; ; toutes ces choses peuvent être nettoyées mieux et plus rapidement avec une solution faite d'une cuillerée à soupe de Lessive Gillett dissoute dans un gallon d'eau froide.

Pour garder vos tuyaux de vidage propres et libres, versez-y chaque semaine une petite quantité de Lessive Gillett pleine force, et ni la graisse ni la saleté ne les obstrueront jamais.

La Lessive Gillett peut servir à toutes sortes d'usages domestiques. Demandez la nouvelle brochure GRATUITE de la Lessive Gillett, expliquant comment celle-ci peut faciliter vos travaux de nettoyage.

La Lessive GILLETT "chasse la saleté"

Nouvelles de Waterloo

—M. Wilfrid Ledoux a passé la journée de mardi à Montréal.

—Mlle Athala Brouillette est de retour de Magog, où elle a visité des parents et amis.

—Mlle Juliette Pinsonneault est de retour d'un voyage à Montréal.

—M. Grégoire Cloutier, de Québec, était de passage en notre ville, jeudi dernier.

—M. et Mme Alfred Côté se rendaient à Bonsecours visiter des parents dimanche dernier.

—M. Jos. Lessard visitait sa mère, Mme Aimé Lessard, dernièrement.

—Mme Hector Hivon, Montréal, était en visite chez M. et Mme A. Côté, cette semaine.

—M. Jean Ledoux est retourné à Hemmingford après avoir passé la fin de semaine dans sa famille.

—Mlle Madeleine Poirier est depuis quelque temps aux Trois-Rivières, visitant des parents et des amis.

—Dr. Léopold Larose assistait, mardi dernier, au mariage Bhérier-Pruneau, qui eut lieu dans la ville de Québec.

—Le notaire et Mme A. Boulay ont passé la dernière fin de semaine à East-Angus et à Coaticook.

—Mlle Alice Beauchemin, de Québec, est actuellement en promenade chez ses cousines Mlles Poirier.

—M. Luc Marchessault, marchand, de West-Shefford, était à Waterloo jeudi après-midi, pour affaires.

—M. et Mme W. Béchette sont de retour de voyage et ont pris leurs appartements à l'hôtel Canada.

—Mme A. Vachon, de Granby, a été l'invitée de sa fille, Mme A. Bergeron, durant quelques jours.

—M. et Mme Léon Desrochers assistaient au mariage Raymond-Gauthier samedi dernier, à Montréal.

—M. et Mme Léo Lussier, de Sherbrooke, visitaient les membres de la famille H. Lussier, dimanche.

—M. et Mme Larivière, de Cookshire, étaient les hôtes de M. et Mme Sylvia Lebrun, récemment.

—M. et Mme Achille Raymond, de la Baie des Chaleurs, visitaient M. et Mme Léon Desrochers, dimanche et lundi.

—M. George Couture, de Mon-

tréal, a passé quelque temps chez son oncle et sa tante M. et Mme Alfred Côté.

—M. Gervais, de la maison Rolland et Fils, de Montréal, est passé à Waterloo au commencement de la semaine.

—M. et Mme Arthur Beauregard, de Bonsecours, était de passage à Waterloo dans le courant de la semaine.

—M. J. U. Poirier, comptable licencié, est de retour de Granby et St-Joachim, où il s'était rendu pour affaires.

—M. James Davidson, de Montréal, était de passage à Waterloo au commencement de cette semaine.

—M. et Mme Honoré Forand, ainsi que M. Hormidas Forand, sont de retour de St-Césaire où ils ont assisté aux funérailles de M. Joseph Anger.

—Le notaire Robert Bachand, député de Shefford à la Législature, était en voyage d'affaires à Montréal dans le cours de la journée de mercredi.

—Le grand constable A. St-Martin, de Sweetsburg, était à Waterloo, pour affaires, dans le cours de la journée de mercredi.

—Mlles Corinne Déragon et Lucienne Ledoux, ainsi que M. Raoul Déragon, se rendaient à Montréal, pour affaires, dans le cours de la semaine dernière.

—Mme Grenier et son fils, ainsi que Mlle Lessard accompagnaient Mme Leclair et Garde Bérubé lors de leur retour de Montréal samedi.

—Mme R. R. Bachand et sa mère, Mme J. F. Clément, accompagnaient le notaire Bachand à Montréal, cette semaine.

—M. et Mme Huberdeau, M. C. Godin ainsi que Mlles Madeleine et Germaine Godin, étaient, récemment, les invités de M. et Mme Léo Beauregard.

—M. et Mme A. Marin, ainsi que Mme T. Gosselin, de Verdun, ont passé quelques jours ici, les hôtes de M. et Mme O. Jolin.

—M. et Mme S. Gélinas, Mlle Orphise et M. Georges-Henri Gélinas, de Sherbrooke, ont été les hôtes du notaire et de Mme A. Boulay, ces jours derniers.

—M. et Mme O. Sénécal, de Montréal, sont retournés dans cette ville après avoir rendu visite au notaire et à Mme A. Boulay.

—M. Aldéric Grenier et sa mère passaient la fin de semaine chez M. et Mme Maurice Nadeau, de Notre Dame de Grâce, Montréal.

—M. Cecil Dunn, voyageur de la maison Alphonse Racine de Montréal, était au magasin de Mlle Annie Lessard cette semaine.

—M. J. E. Jackson, représentant de la maison Geo. M. Stewart, de Montréal, était de passage en notre ville, à Sherbrooke et à Granby, ces jours derniers.

—M. Grégoire Cloutier, employé à la Banque Canadienne de Commerce à Québec, était de passage en notre ville au début de la semaine et visitait des amis.

—Mme Wilfrid Ledoux, Mlles Jeannette Ledoux et Germaine Hallé, de même que MM. Jean et Maurice Ledoux visitaient M. et Mme Louis Dupaul, de Valcourt, dimanche dernier.

—Mlle Annette Gingras, accompagnée de Mlles Cartier et Sauvé, de Montréal, a passé la fin de semaine au chalet de M. Joseph Gingras, au lac Libby.

—Mlles Délorne, de St. Léonard, LaFrance et Morin de Montréal, de même que M. Délorne, aussi de Montréal, ont été les invités de Mlle Marguerite Larose, il y a quelques jours.

MENAGERE demandée. Devra parler anglais. Une personne plus désireuse de trouver un bon foyer que d'obtenir un salaire élevé. S'adresser à Ernest Stanhope, Waterloo, P.Q.

—Les citoyens de notre ville qui jetaient les yeux vers le nord ont pu voir s'y dérouler lundi soir, à huit heures, les banderoles multicolores d'une belle aurore boréale. Le phénomène ne dura pas très longtemps, mais intéressa beaucoup tous ceux qui eurent l'avantage de le constater.

—A l'occasion de l'anniversaire d'ouverture de son magasin de confections pour enfants, Mlle Annie Lessard désire remercier toutes les clientes de l'encouragement qu'elle a reçu jusqu'à ce jour. Comme par le passé, on trouvera chez elle tout ce qu'il faut pour habiller les bambins dans des styles et à des prix satisfaisants.

—Le magasin Savage, où a été tenue récemment une vente de chaussures et autres effets qui s'y trouvaient depuis la mort du propriétaire, M. F. W. Savage, est fermé de nouveau depuis le commencement de la semaine. Le solde du stock a été transporté ailleurs pour être écoulé. Les frères Rubin, de Montréal, avaient charge de cette vente.

—Mme F.-R. Leclair, convalescente, est de retour dans sa famille après un séjour à l'hôpital de la Miséricorde. Elle remercie, par la voie du "Journal", les amis qui se sont si gentiment intéressés à elle pendant son stage à l'hôpital.

Mlle L. Bérubé, garde-malade graduée de l'hôpital Notre-Dame, accompagne Mme Leclair et passera quelques jours à l'hôtel Canada.

—Commencée lentement vers onze heures dimanche dernier, la pluie continua de s'accroître jusque vers huit heures dans la soirée, alors qu'un beau firmament étoilé lui succéda. Il était cependant déjà trop tard pour entreprendre les voyages qui avaient dans une foule de cas été projetés pour la journée et l'on dut, bon gré mal gré, se résoudre à passer un autre dimanche entre quatre murs.

—Mlle Cécile Tranchemontagne, garde-malade, actuellement en Europe, s'embarquera pour revenir au pays le 27 courant. Elle est outre-mer depuis quelques semaines, ayant accompagné l'un de ses oncles jusque sur la Côte d'Azur, où il s'est rendu dans l'intérêt de sa santé. Mlle Tranchemontagne sera tout probablement au milieu de nous dans les premiers jours de novembre.

—On porte à vingt-cinq le nombre de nos concitoyens qui se sont rendus à St-Hyacinthe pour assister au concert donné par la Manécanterie. Tous se sont déclarés enchantés de la manière dont les morceaux au programme ont été interprétés par les Petits Chanteurs.

—L'enquête entreprise par les autorités au sujet de ce jeune homme de Warden qui aurait été drogué et volé ici la veille de son mariage à l'église St-Bernardin n'a rien révélé de nouveau, mais on n'en continue pas moins à essayer de jeter un peu de jour sur une affaire assez mystérieuse et qui a défrayé pendant plusieurs jours la chronique locale.

—M. Limoges, représentant des syndicats Vincent Lamarre et Roy S. Weaver, qui ont été nommés pour régler la succession F. W. Savage, était de passage en notre ville il y a quelques jours et y a rencontré plusieurs créanciers et débiteurs de ladite succession.

—Nous sommes heureux d'apprendre que Mlle Cécile Poirier, qui vient de subir avec succès une opération dans un hôpital de Montréal, est maintenant en bonne voie de convalescence.

—MM. Edouard et Oliva Hains, de la "Revue de Granby", étaient à Waterloo, lundi dernier, pour affaires.

—Le dernier fascicule du périodique "Les Affaires", nous apporte, sous la signature de M. Rodolphe Laplante, un intéressant article sur l'opportunité d'établir dans chaque famille un budget des revenus et des dépenses. Nous en extrayons les réflexions suivantes :

Ayez un bilan; n'oubliez pas d'y inscrire toutes les sommes dépensées, toutes les recettes obtenues. Faites entrer sur votre tableau de prévision, vos assurances, vos versements sur la maison achetée, les dépenses de la nourriture, du vêtement, l'administration de votre maison. Surveillez cet item car c'est celui où souvent s'engouffre la partie de vos revenus qui devrait aller à l'article épargne. En dernier lieu, analysez vos frais pour cigares, cigarettes, bonbons, théâtre. C'est encore là une catégorie de dépenses drainant une partie substantielle du revenu.

Un budget familial entraîne une vie sobre, rangée, disciplinée, c'est à dire une vie d'équilibre. La répercussion de cet heureux résultat est grande sur le moral de l'employé.

C'est pour qu'il en soit ainsi que l'organisation de la vie professionnelle s'impose et que le budget familial doit faire partie intégrante de votre vie. Ayez la volonté de vous astreindre à ces disciplines.

De votre volonté, de votre train de vie, de votre prévoyance dépendent votre bonheur, votre sécurité, votre satisfaction.

—Parmi les nombreuses personnes qui se sont rendues à St-Hyacinthe pour assister, vendredi soir dernier, au concert donné dans cette dernière ville par les Petits Chanteurs à la Croix de Bois, on remarquait: M. et Mme O. Séguin, M. et Mme E. Pinsonneault, Mlle Juliette Pinsonneault, M. J. Leblanc, Mme B. Cloutier, Mlles Cloutier, le Dr. et Mme J. H. Larose, Mlle Marguerite Larose, le notaire L. C. Godbout, Mlles Jolin, Gingras, Tranchemont-

tagne et Horan, MM. Elisée Gaudet et Léo Beauregard.

—A l'occasion des Quarante-Heures, dimanche prochain, à l'église St-Bernardin de Waterloo, la chorale de cette paroisse, sous la direction du maître H. H. Lefebvre chantera encore une fois la belle messe de Rosewig, si appréciée lors de la dernière fête de Pâques. La chorale a des exercices régulièrement tous les mardis, depuis quelques semaines, pour étudier une messe de Requiem, et, dans quelque temps, commencera à préparer son programme de Noël. C'est dire que nos chanteurs ne négligent rien pour maintenir la belle réputation dont ils jouissent chez les connaisseurs.

—Notre ville a été assez heureuse pour échapper aux ravages de la paralysie infantile qui sévit actuellement dans plusieurs centres populeux, entre autres Montréal et Sherbrooke. On nous annonce de ce dernier endroit qu'un jeune homme de 23 ans, M. Roméo Genest, fils de M. et Mme Antonio Genest, a été foudroyé par la terrible maladie dans l'espace de deux jours seulement. Il souffrait de la grippe depuis une semaine lorsque les médecins appelés à son chevet constatèrent les symptômes de la paralysie infantile chez leur patient. Vingt-un nouveaux cas de cette maladie auraient éclaté à Sherbrooke depuis le début de septembre.

—Nous lisons ce qui suit dans la revue commerciale intitulée "L'Efficiencie": Dans chaque ville, dans chaque rue pour ainsi dire, on peut voir des magasins de détail prêts à disparaître.

Ils ont des façades vieilles de 50 ans. L'extérieur est terne, l'intérieur sombre. Les marchandises sont exposées sans goût, l'étalage est rarement changé. Rien n'est clair ni gai.

Le public passe devant ces boutiques sans les voir. Elles attirent moins l'attention que des poteaux télégraphiques.

Tous les ans, plusieurs milliers de ces magasins mettent leurs volets et disparaissent dans l'oubli. Ils n'emboîtent pas le pas au progrès: ils sont donc condamnés à mort.

—Maintenant que les écoles sont ouvertes et que des milliers d'enfants passent par les rues matin et après-midi, l'automobiliste ne peut plus invoquer l'excuse qu'un enfant s'est jeté en avant de sa voiture à l'intersection d'une rue où passent les enfants d'école. Il ne peut y avoir que de rares occasions où cette excuse pourrait prévaloir.

Le chauffeur devrait garder devant les yeux autre chose que le vieux cliché "Prenez Garde" quand il s'agit de la vie des petits. Il vaut beaucoup mieux ralentir sa vitesse à celle d'une tortue lorsque l'on approche d'un coin de rue où les enfants passent pour se rendre à l'école ou pour retourner chez eux, que de risquer de souffrir de l'horrible remords d'avoir causé, même involontairement, la mort d'un petit être. Après tout le chauffeur est responsable. Un adulte ne devrait jamais oublier que l'enfant ignore le danger et est naturellement distraité.

Personne ne veut être coupable de la mort d'un enfant. Ayez l'œil ouvert pour les enfants et ne courez pas de risque.

Un incendie chez Savage

Les pompiers ont été appelés lundi après-midi à l'immeuble Savage, rue Main, où un commencement d'incendie venait de se déclarer dans la cave, encombrée de bois de chauffage, de boîtes vides, etc. Cet incendie avait précisément été causé par une boîte de carton placée trop près de la fournaise.

L'immeuble Savage est actuellement occupé à l'étage supérieur par deux locataires, mais les magasins du rez-de-chaussée devaient être fermés le lendemain, après la grande vente qui y avait lieu depuis une couple de semaines. On était justement à transporter le solde du stock ailleurs lorsque le feu fut découvert et rapidement éteint. Les dommages sont insignifiants.

Le capitaine des pompiers Wilfrid Ledoux, qui avait charge de notre équipe ce jour-là, fit un examen minutieux de la cave et ordonna que toutes les matières inflammables qui s'y

VENEZ ENTENDRE ce qu'il y a de plus nouveau en fait de Radio

La meilleur petit Radio jamais construit



FABRIQUE EN CANADA

VICTOR Superette

Imaginez! Un véritable gros radio Victor ordinaire condensé dans un charmant petit cabinet... un nouveau Super-Hétérodyne de huit tubes avec récentes améliorations ayant pour objet de renfermer en un petit espace tous les avantages d'un gros radio. Tonalité, couleur, contrôle... cabinet charmant... venez aujourd'hui le voir et surtout l'entendre.

\$89.50

COMPLET AVEC TUBES

REPRESENTANT OFFICIEL A WATERLOO Ernest Fournier

trouvaient fussent transportées ailleurs afin d'éviter la répétition de ce qui aurait, en d'autres circonstances et particulièrement la nuit, pu devenir le foyer d'une véritable conflagration. Un bidon d'essence est la première chose que les pompiers enlèvent de la cave.

Installation mercredi chez les Chevaliers

M. Adélarde Fontaine, député de St-Hyacinthe à Ottawa et en même temps député du district no 5 de l'ordre des Chevaliers de Colomb, était en notre ville mercredi dernier pour présider l'installation des nouveaux officiers du conseil local no 2077.

Le distingué visiteur était accompagné de M. Lussier, cérémoniaire du district en question, et tous deux furent reçus par le Grand Chevalier Oscar Séguin et les autres dignitaires de l'organisation, qui leur souhaitèrent la bienvenue en notre ville.

Prié d'adresser la parole, M. Fontaine eut des mots élogieux pour le conseil no 2077 et parla des progrès marqués que l'ordre des Chevaliers de Colomb a faits depuis quelques années tant en notre pays qu'à l'étranger. Il fut suivi de M. Lussier, qui exprima tout le plaisir qu'il avait de se trouver ici pour assister à cette cérémonie.

Nous avons donné il y a quelque temps la liste des nouveaux officiers installés à Waterloo mercredi soir. Ajoutons que le Dr. J. H. Larose a été nommé médecin du conseil local.

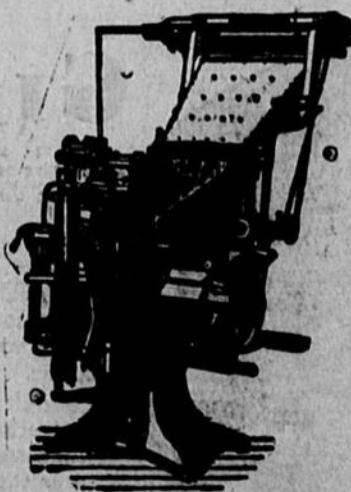
Après l'installation, il y eut goûter aux huîtres. Bon nombre de membres assistaient à la réunion.

A celles qui sont ambitieuses. Gros salaire. Grande demande à celles qui veulent apprendre la culture de Beauté et la Coiffure. Joignez le plus grand système du Canada. Diplôme décerné. Ecrivez pour information. ACADEMIE MARVEL 8 Ste-Catherine Est - Montréal

POUR VOS IMPRESSIONS

Vous aurez toujours un travail prompt et soigné en nous confiant vos impressions, telles que:

PAMPHLETS, CATALOGUES, PLACARDS, PROGRAMMES, CIRCULAIRES, CARTES D'AFFAIRES ET DE VISITES,



LIVRES, EN-TETES DE COMPTES ET DE LETTRES, ENVELOPPES, BLANCS DE TOUTES SORTES, Etc., Etc

Outillé avec les machineries les plus modernes, notre atelier nous permet de vous donner la plus entière satisfaction tout en vous chargeant des prix peu élevés.

A L'IMPRIMERIE

De FORMULES LEGALES, L'ITEE WATERLOO, P. Qué. Téléphone 32